

SOUTENIR

Le magazine du Commissariat des armées N°26 Juillet-Septembre 2023

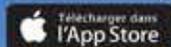


**Un SOUTIEN SUR-MESURE et ADAPTÉ
pour une ARMÉE DE TERRE
RÉACTIVE et AUTONOME**

EMBARQUEZ SKYROCK PLM DANS VOTRE MOBILE

La mobiradio pour les militaires,
créée en équipe avec Unéo

Téléchargez
dès à présent
l'appli Skyrock



NOUVEAU

CHAQUE MATIN DÈS 9H00

**RETROUVEZ LA CAPSULE VIDÉO SUR LE SITE D'UNÉO !
TOUTE L'INFO MILI EN 2 MINUTES CHRONO !**



Bien plus
qu'une mutuelle

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées

Référencée
Ministère des Armées



Santé - Prévoyance

Prévention - Action sociale

Solutions du quotidien

ÉDITO



Le général de corps aérien
Eric Charpentier
Sous-chef d'état-major performance
de l'état-major des armées

Je remercie le commissaire général hors classe Philippe JACOB, directeur central du service du commissariat des armées, de me donner l'occasion de signer l'éditorial de Soutenir.

Je mesure au quotidien dans mes fonctions ô combien soutenir relève d'un haut degré de professionnalisme, de dévouement mais également de complexité. C'est une réalité large, protéiforme que porte quotidiennement dans l'ombre un collectif engagé de plus de 23 000 femmes et hommes, civils et militaires de toutes les armées, de tous grades et horizons. Ils œuvrent pour la réussite d'une mission aux multiples facettes intéressant peu ou prou l'ensemble du ministère des Armées.

Au printemps dernier, l'action du Service dans le cadre de l'exercice ORION, à l'image des armées, a été tout à la fois remarquée et remarquable. Soutenir 8 000 hommes, puis 12 000, en favorisant l'intégration du soutien à la force a été d'une ampleur exigeante lorsqu'il s'est agi, en même temps que de continuer à assurer de nombreuses prestations au bénéfice de nos Armées au sein de leurs emprises, de les nourrir, les héberger, les transporter, leur assurer une hygiène correcte, mais aussi les administrer ou les transporter. Comme récemment démontré lors de l'opération SAGITTAIRE, le SCA sait s'engager au quotidien, en exercice, en opération, partout dans le monde et en interarmées, au profit de toutes les composantes.



Soutenir prendra une importance toute particulière s'agissant des défis inhérents au durcissement du contexte géostratégique et de leurs traductions concrètes dans la future loi de programmation militaire.

Ce 26^e numéro est d'ailleurs emblématique de cette empreinte large des réalisations du Service. Son action gagne à être mieux connue tant il paraît normal, naturel presque, que l'administration militaire et le soutien Commissariat répondent avant tout aux besoins des forces. Ainsi, on pourra découvrir comment se matérialise le soutien SCA à l'armée de Terre, son rôle essentiel pour le bon déroulement des mutations annuelles en période estivale ou son implication majeure dans la délicate manœuvre de mise en œuvre de la troisième tranche de la nouvelle politique de rémunération des militaires. Le corps interarmées des commissaires des armées, qui fête ses dix ans en 2023, incarne également une autre dimension : celle de la contribution aux opérations et au fonctionnement des armées et du ministère qui dépasse

largement le cadre du service commun, notamment du fait de l'extrême diversité des métiers que les commissaires peuvent exercer durant leur carrière.

Enfin, soutenir prendra une importance toute particulière s'agissant des défis inhérents au durcissement du contexte géostratégique et de leurs

traductions concrètes dans la future loi de programmation militaire.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tout un service sous les ordres de son directeur pour être au rendez-vous d'une belle ambition pour nos Armées.

SOMMAIRE

RETOUR SUR L'INFO | 8



Le CIEC au SOFINS
Gala de la 10^e promotion de l'ECA
20 km de Paris : lancement des inscriptions

SCA OPS | 14

Retour vers le soutien de l'homme
en bande sahélo-saharienne



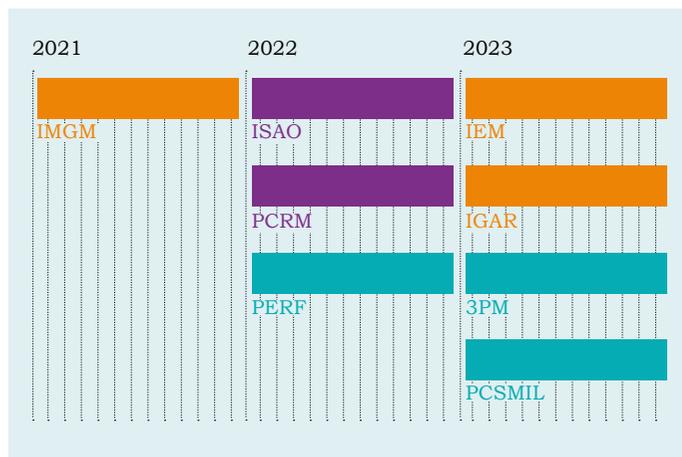
VOTRE QUOTIDIEN | 22

Un soutien sur-mesure et adapté pour
une armée de Terre réactive et autonome



FOCUS | 30

Dernier volet de la Nouvelle Politique
de Rémunération des Militaires



ÉVÉNEMENT | 35

Le Commissariat des armées à l'honneur à Balard
Seconde édition du forum fournisseurs



10 ANS | 44

Dominantes et parcours professionnels au cœur de la gestion des commissaires



GRAND ANGLE | 52

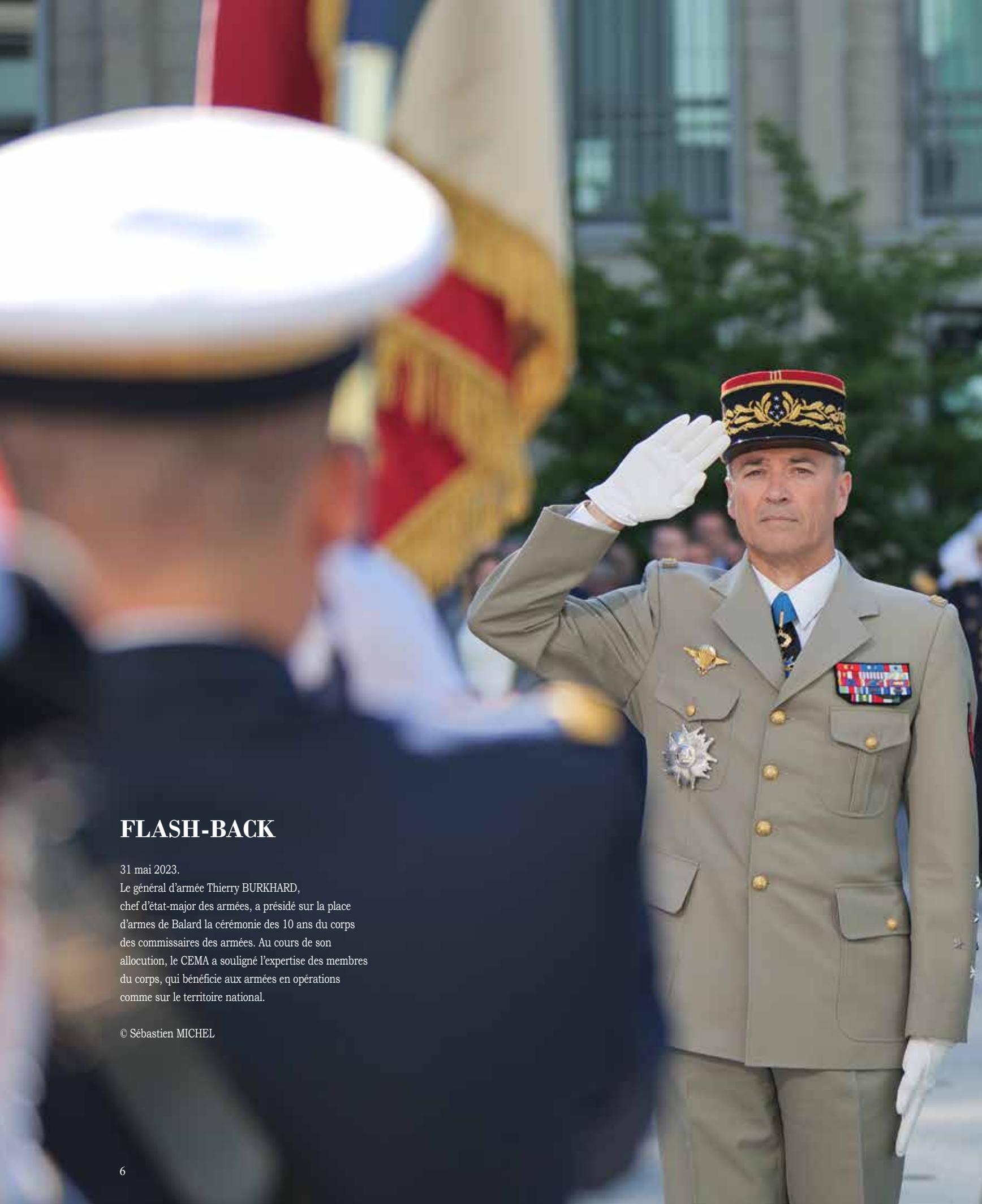
Moderniser, simplifier, dématérialiser : le CIMob au service de la mobilité des militaires et des civils du ministère des Armées



RENCONTRES | 58

Claire, laborantine au LABOCA
Le commissaire Kévin, LEGAD au CPCO





FLASH-BACK

31 mai 2023.

Le général d'armée Thierry BURKHARD, chef d'état-major des armées, a présidé sur la place d'armes de Balard la cérémonie des 10 ans du corps des commissaires des armées. Au cours de son allocution, le CEMA a souligné l'expertise des membres du corps, qui bénéficie aux armées en opérations comme sur le territoire national.

© Sébastien MICHEL



Le CIEC présente ses dernières innovations au profit des forces spéciales au SOFINS



Le centre interarmées du soutien Équipements Commissariat (CIEC) a participé à la 5^e édition du salon des forces spéciales (SOFINS) qui s'est tenu sur le camp de Souge du 28 au 30 mars 2023.

Durant trois jours, les experts du CIEC ont présenté les dernières innovations en matière d'équipement des forces spéciales, ainsi que d'autres effets destinés aux forces armées de manière générale, comme le futur bariolage multi-environnement, les nouvelles chaussures de combat, ainsi que les dernières évolutions dans le domaine de la balistique.



Objectif *recrutement* sur la base navale de Toulon

Le 16 mars dernier, l'ensemble des métiers liés à la Marine était réuni sur un forum de recrutement inédit installé sur le quai d'un porte-hélicoptères amphibie (PHA). Parmi les marins-pompier, les fusiliers, les pilotes de l'aéronavale et l'école de Maistrance, le SCA avait aussi sa place avec un stand tenu par le GSBdD de Toulon. Avec près de 2000 personnes passées sur le stand durant la journée, l'équipe SCA présente sur place a réussi sa mission !



Le SCA *impliqué* dans l'opération « Avec Nos Blessés »

L'opération « Avec Nos Blessés » s'est déroulée à Saint-Germain-en-Laye le jeudi 20 avril. L'objectif ? Alimenter un compteur kilométrique national, à pied ou à vélo, en solidarité avec les blessés de guerre. 10 187 kilomètres ont été parcourus à cette date, plus du double de l'opération 2022. De nombreux organismes du Service sont d'ores et déjà mobilisés pour cette opération, de Cherbourg à Saint-Étienne, en passant par la région parisienne ou les Alpes.



Journée d'immersion au sein du SCA

Le 20 avril dernier était une journée importante pour les attachés du ministère des Armées sur le site du groupement de soutien de la base de défense de Lyon-Valence-La Valbonne. Et pour cause, le GSBdD avait vu les choses en grand pour la 3^e édition de sa journée d'immersion au sein du SCA à leur profit sous pilotage de la DRH-MD (Direction des ressources humaines du ministère de la Défense) ainsi que de la direction centrale du SCA.

Le but ? Présenter les différents métiers et filières du Service à des attachés issus de toutes les entités du ministère des Armées. L'enjeu sous-jacent : susciter l'envie chez ces nouvelles recrues d'exercer un jour au sein du SCA dans le cadre de leur parcours professionnel.

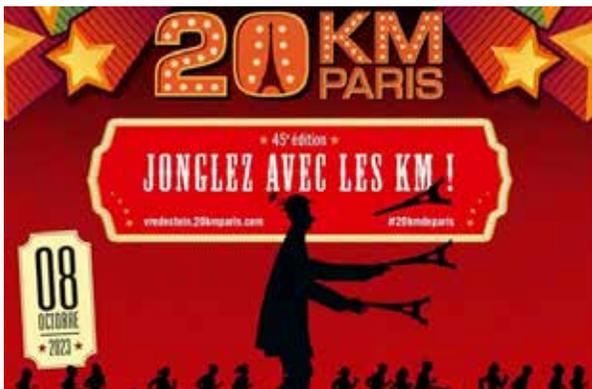


TEAM SCA : lancement des inscriptions

Vous êtes personnels du SCA ou commissaires des armées ? Participez à la 45^e édition des 20km de Paris au sein de la TEAM SCA ! Objectif ? Que la TEAM SCA soit présente cette année encore sur la ligne de départ de cette course historique ! Soyez au rendez-vous de la cohésion !

Clôture des inscriptions : le 22 août

Espace Team SCA sur intradef : <https://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/20km-de-paris>



Le Commissariat des armées *présent* lors des festivités *des 70 ans de la PAF*



À événement majeur, présence importante. Ainsi, lors du meeting de l'air organisé pour les 70 ans de la Patrouille de France sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence les 20 et 21 mai, trois organismes du Commissariat des armées ont tenu des stands permettant de présenter à tous leurs activités et missions : l'École des commissaires des armées, le groupement de soutien de la base de défense Istres-Orange-Salon de Provence et l'établissement logistique (ELoCA) de Marseille. Une occasion unique de faire rayonner le soutien, avec l'accueil d'environ 40 000 personnes le samedi et 26 000 le dimanche.

SOUTENIR : une édition spéciale consacrée à la simplification



La simplification est au cœur des actions publiques portées par le gouvernement et constitue une priorité pour le service du commissariat des armées. La démarche de simplification initiée au sein du SCA dès 2017 avec son plan de transformation SCA 22, se poursuit et s'amplifie comme un pilier au cœur de la feuille de route « ambition SCA ».

Les actions de simplification inhérentes aux 11 fonctions de soutien portées par le SCA sont développées dans cette édition spéciale du magazine Soutenir, qui met en avant les réalisations

concrètes et celles qui restent à déployer. Bonne lecture !



Gala de la 10^e promotion de l'École des commissaires des armées

Le gala de l'École des commissaires des armées s'est déroulé le vendredi 26 mai dans le cadre exceptionnel de la Rotonde à Paris-École Militaire. La dixième promotion de l'École des commissaires des armées, baptisée Solferino en novembre dernier par le Major général des armées, a eu le grand honneur de recevoir de nombreuses autorités : le directeur central du Commissariat des armées, le CRGHC Philippe JACOB, présidait la soirée, en présence du directeur central adjoint et de l'inspecteur du Commissariat des armées. Les élèves ont partagé ce moment marquant dans la vie d'une promotion avec leurs familles et leurs proches venus une fois de plus les soutenir. Ce gala revêt un sens tout particulier en cette année de célébration des 10 ans de l'École des commissaires des armées.



La directrice de l'ECA, le CRG2 Sylvie PION, s'est exprimée en ce sens lors des allocutions : « Vous forgez au quotidien la cohésion de votre promotion sous l'impulsion ferme et bienveillante de votre commandant de promotion, le CRP Antoine, qui fut élève de la toute première promotion à l'ECA, la promotion interarmées Première ligne en 2013. Quel beau symbole, alors que l'école et le corps fêtent leurs 10 ans d'existence ! »

Trois commissaires des armées participent à des missions d'audit avec la Cour des comptes

Dans le cadre d'un protocole d'accord entre la direction centrale du service du commissariat des armées et la Cour des comptes, trois commissaires ont participé à des missions d'audit externe de l'Organisation des Nations Unies.

En 2022, la Cour des comptes a en effet associé trois commissaires à ces travaux, sur les missions suivantes :

- la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), à Kinshasa ;
- la Mission des Nations Unies au Soudan du sud (MINUSS), à Djouba ;
- la Mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda (MONUOR), à Entebbe.

Ces différents audits avaient pour but d'évaluer les missions de maintien de la Paix des Nations Unies au sein des régions concernées.

D'autres missions de cette nature sont prévues dans les mois qui viennent.



Guide handicap et familles

Diffusé en mai dernier, ce guide porte trois grandes ambitions :



1. Mettre à la disposition des militaires et des civils du ministère un recueil de conseils et de démarches pratiques.
2. Partager l'expérience vécue par des familles.
3. Sensibiliser les décideurs, la chaîne de commandement, les chefs d'organisme, les managers directs ainsi que les équipes des ressources humaines, sur l'importance d'apporter bienveillance, souplesse et stabilité dans la gestion des parcours professionnels et du quotidien de ces personnes, pour leur permettre d'accéder avec sérénité aux dispositifs d'accompagnement qui améliorent la qualité de la vie.

LE SCA au point-presse ministériel du 25 mai



À l'occasion du point-presse ministériel hebdomadaire, le commissaire général de première classe Isabelle EHRHART-DUFFO, officier général directeur des métiers au sein de la direction centrale du SCA, a animé un focus consacré à l'implication du Service dans l'économie de guerre. Responsable des fonctions achats, finances et logistiques, le CRG1 EHRHART-DUFFO est chargé du chantier sur l'économie de guerre, qui occupe une place centrale dans la feuille de route Ambition SCA.

Quatre des 11 fonctions du SCA sont directement impactées par les réflexions sur l'économie de guerre : l'habillement et les équipements Commissariat, l'alimentation et la restauration, l'acquisition de biens et services courants des forces armées et l'exécution financière des forces armées. Deuxième acheteur du ministère des Armées hors DGA, avec des dépenses qui avoisinent les 3,3 milliards d'euros auprès de 22 500 fournisseurs à 95% français, le SCA a abordé le chantier de l'économie de guerre en s'appuyant sur la Revue nationale stratégique, actualisée en 2022. « Passer en économie de guerre, c'est s'organiser pour que l'outil industriel puisse soutenir un effort de guerre dans la durée (forte consommation, attrition, etc.), en cas de nécessité pour les forces armées ou au profit d'un partenaire » (§121 de la Revue nationale stratégique).

Un objectif qui se résume en trois défis pour les entreprises : **produire plus, produire plus vite et produire avec un coût maîtrisé.**

IHEDN Jeunes

Quelle est la place de la jeunesse dans le domaine de la défense ?



Première association européenne et générationnelle sur les questions d'engagement, de

défense et de sécurité, l'association *Les Jeunes IHEDN* se fonde sur la force et la capacité de la jeunesse à faire émerger des solutions concrètes aux problématiques qu'elle observe, ainsi qu'à porter et à transmettre les messages qui lui tiennent à cœur. Reconnue d'intérêt général depuis 2020 et forte de ses plus de 2 500 membres, l'association est doublement parrainée par le ministre des Armées, monsieur Sébastien LECORNU, et le chef d'état-major des armées, le général d'armée Thierry BURKHARD.

Depuis 26 ans, *Les Jeunes IHEDN* se veut être une plateforme d'engagement et un réservoir de réflexions. L'association offre différents moyens de se confronter aux défis actuels, nationaux et internationaux. Pour ce faire, 15 comités d'études œuvrent à la sensibilisation du grand public en se répartissant par thématiques et zones géographiques.

Articles, rapports, conférences, ateliers, visites, actions mémorielles, collectes solidaires, vidéos et podcasts... Les contributions des bénévoles des *Jeunes IHEDN* sont à leur image : riches par leur diversité. Étudiants, jeunes professionnels, fonctionnaires, réservistes, militaires d'active et salariés du secteur privé se retrouvent ainsi dans les 13 délégations régionales et les 21 délégations internationales de l'association formant ensemble une communauté fédérée et passionnée.

Pour en savoir plus ou rejoindre l'association, rendez-vous sur : jeunes-ihedn.org

Dans son dispositif Cap'Pro, en partenariat avec le bureau recrutement/formation de la division gestion des corps, *Les Jeunes IHEDN* a valorisé le parcours de trois commissaires des armées :

- Chef de section soutien du combattant, CR2 Angélique
- Conseiller juridique aux opérations (LEGAD), CR1 Josselin
- Commissaire dans la division action de l'état de mer, CR1 Ornella

À retrouver : jeunes-ihedn.org/cap-pro

MAG TV D'AVRIL



Qui mieux que les élèves de l'École des commissaires des armées pour vous parler des raisons de s'engager en tant que commissaire ?

À l'occasion des 10 ans de la création du corps interarmées des commissaires, au travers de témoignages de jeunes commissaires aspirants, découvrez les raisons de leur engagement et la projection de carrière qu'ils envisagent.



AUX QUATRE COINS DU MONDE, les organismes du SCA répondent à l'objectif d'engagement opérationnel du service



La DICOM soutient l'exercice FER DE LANCE 2023



Guyane

En mars dernier, les forces armées en Guyane (FAG) ont planifié et conduit l'exercice interalliés, inter-administrations et interarmées FER DE LANCE 2023, exercice régional majeur de référence en zone équatoriale visant à entraîner et évaluer les capacités opérationnelles des forces armées dans le cadre d'une intervention en zone équatoriale. Afin d'assurer un soutien sans faille aux 1 000 participants, un détachement mixte du Commissariat (DMC) a été mis sur pied à proximité de la base aérienne (BA) 367 « Capitaine Massé » sur la zone vie de Matoury et armé par le personnel de la DICOM-GSBdD de Guyane.



Au cœur de l'opération SAGITTAIRE avec la DICOM-GS FFDj



Face à la dégradation sécuritaire au Soudan, le Président de la République a demandé aux ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et à celui des Armées de lancer l'opération SAGITTAIRE, qui a permis d'évacuer plus d'un millier de ressortissants français et étrangers par

voies aérienne et maritime. 500 d'entre eux ont été accueillis et pris en charge au Centre de regroupement et d'évacuation de ressortissants (CRER) de Djibouti déployé par la Direction du commissariat-Groupement de soutien (DICOM-GS) des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj), véritable point d'appui pour cette opération.



Mourmelon



CHAMMAL



Djibouti



Le DMC, acteur du soutien des militaires déployés au Levant



Assurer l'équilibre financier d'un organisme du ministère des Armées, garantir le soutien de ses administrés... Les spécialistes du détachement mixte du Commissariat (DMC) occupent une place centrale dans la réussite de la mission des personnels déployés sur la base aérienne projetée (BAP) au Levant, notamment *via* l'amélioration des infrastructures et par la création de nouveaux espaces.



Polynésie française

Un exercice de déploiement pour le DMC



Du 24 au 27 avril 2023, le détachement mixte du Commissariat (DMC) des forces armées en Polynésie française s'est entraîné sur le site de Sainte-Amélie à Papeete (Tahiti).

Cette semaine d'exercice avait pour but de s'assurer de la maîtrise des matériels majeurs du SCA (à l'exception du domaine administration/finances) car la mission principale est, et reste, de soutenir au contact une Force projetée sur une île de Polynésie française ou, si besoin, dans la zone Indo-Pacifique.

Au-delà du contrôle de la maîtrise des fondamentaux de la vie en campagne d'un détachement composé de personnels de toutes armées et de toutes spécialités, le point d'orgue de ce déploiement consistait à déployer et gérer un centre de regroupement et d'évacuation de ressortissants (CRER). Le DMC est également capable d'assurer le soutien de ressortissants (prise en compte administrative et soutien alimentation/hébergement) dans le cadre d'une évacuation sur le modèle de l'opération SAGITTAIRE.



Nouvelle-Calédonie

La DICOM-GSBDD NC en soutien de l'exercice CROIX DU SUD 2023



Conformément à son contrat opérationnel, la direction du Commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense de Nouvelle-Calédonie (DICOM-GSBdD NC) est en charge d'armer le module EVAC INFO en cas de déploiement d'un centre de regroupement et d'évacuation des ressortissants (CRER). Son rôle : anticiper le plus rapidement possible la prise en charge par les forces

armées françaises des ressortissants sinistrés en cas de catastrophes naturelles, fréquentes dans cette région. Un dispositif testé lors de l'exercice CROIX DU SUD au printemps dernier.



ORION 23 : un soutien d'envergure pour une opération d'envergure



Du 19 avril au 05 mai dernier, ORION 4, la dernière phase de l'exercice interarmées ORION 23, a mobilisé près de 12 000 militaires dans le grand Est de la France. Pour les nourrir, les loger, leur assurer une hygiène correcte, les transporter, leur délivrer une offre de loisirs et les administrer, plus de 200 personnels du Commissariat ont été engagés pour garantir le soutien de l'exercice. Un soutien de taille délivré en amont, pendant et en aval de l'exercice. Implanté au cœur des camps de Champagne, le GS de Mourmelon-Mailly était logiquement l'épicentre de la préparation opérationnelle des forces aéroterrestres. Objectif : accueillir l'ensemble des participants dans de bonnes conditions. Un défi relevé en coordination étroite avec de nombreux acteurs du Service tels que le Centre interarmées du soutien restauration-loisirs et la Plateforme Commissariat Est, mais également avec des acteurs externes au service du commissariat des armées comme l'Unité de soutien de l'infrastructure de la Défense et l'Économat des armées.



Tentez l'immersion grâce au MAG TV spécial ORION



RETOUR VERS LE SOUTIEN DE L'HOMME EN BANDE SAHÉLO- SAHARIENNE

**Entre perpétuelles évolutions
et avancées majeures.**

Si l'adaptation permanente du soutien aux milieux et conditions dans lesquels il est mis en œuvre est une priorité pour le SCA, la présence des forces armées françaises au Sahel en est une parfaite illustration.

Dans une zone désertique vaste et au climat extrême, les spécialistes du soutien agissent au quotidien au profit des forces afin d'apporter un soutien adapté aux spécificités de l'opération. Une région dans laquelle les équipements Commissariat et le concept d'emploi du SCA en opération ont été testés, éprouvés et sans cesse améliorés, avec une seule finalité : délivrer un soutien optimal.

Rédacteur : Marion LOTTEGIER

Le service du commissariat des armées agit directement en bande sahélo-saharienne (BSS) par le biais de sa direction du Commissariat en opération (DIRCOM), de ses antennes DIRCOM, de ses détachements du soutien de l'homme (DET-SH) et de ses détachements mixtes du Commissariat (DMC). En raison d'un engagement très abrasif, le soutien Commissariat au Sahel est caractérisé par le souci permanent de régénération des capacités opérationnelles du combattant et des unités déployées. Dans le domaine de la satisfaction des besoins physiologiques (eau, alimentation, hygiène en campagne, sport), de la protection physique du combattant (équipement, protection balistique, tentes), de la condition du personnel (internet, courrier, loisirs, etc.), de l'administration militaire (achats, finances, contentieux) ou de la chaîne mortuaire, le dispositif français en bande sahélo-saharienne constitue un véritable défi pour le soutien Commissariat qui, depuis le début, s'adapte, se modernise et se renforce.

Focus sur les avancées majeures du SCA au Sahel.

NOURRIR DANS LE DÉSERT : UN DÉFI LOGISTIQUE QUOTIDIEN

Nourrir chaque jour de nombreux soldats répartis sur un espace désertique très vaste est une mission d'apparence banale qui constitue pourtant un véritable défi logistique.

Élongations, climat désertique, dispersion des unités, délais d'acheminement, poids et volume des denrées... autant de paramètres que le SCA doit prendre en compte pour nourrir les forces en leur apportant une alimentation offrant des quantités et une qualité nutritionnelle optimales, tout en contribuant à l'amélioration de leur quotidien.

Les moyens utilisés sont nombreux et adaptés au contexte opérationnel : rations de combat pour les nomadisations, denrées ne nécessitant pas de préparation sur les sites isolés, mess en opération sur les emprises appelées à durer, en régie ou externalisés auprès de l'Économat des armées. Parmi ces moyens, deux concepts ont vu le jour en bande sahélo-saharienne : **la ration force au contact (RFC) et la ration de fête.**

La Ration Force au Contact (RFC) est née de besoins en vivres opérationnels spécifiques sur ce théâtre singulier. Auparavant, l'offre en vivres opérationnels du SCA couvrait les besoins conventionnels (rations de combat) ainsi que quelques besoins

spécifiques comme les rations individuelles lyophilisées ou les rations d'urgence. Le besoin des forces spéciales (FS) n'avait pas de réponse dédiée. À partir de 2018, le centre interarmées du soutien équipements Commissariat (CIEC) a développé, en relation avec le commandement des opérations spéciales (COS) et les unités concernées (13^e RDP, CPA10, etc.), une solution alimentaire adaptée aux missions spéciales « de l'avant ».

La RFC présente un apport énergétique élevé (plus de 4000 kcal/ration) et ne nécessite aucune mise en œuvre : ni ajout d'eau, ni mise en température. Elle peut se consommer pendant les phases dynamiques et ses composants sont tous anonymisés, répondant ainsi à une obligation de camouflage demandée par les forces spéciales.

La ration de fête est quant à elle destinée aux soldats positionnés sur des zones non-pourvues de point de restauration au moment de la fête nationale et des fêtes de fin d'année. Cette ration individuelle est conçue pour un repas copieux, incluant un apéritif et comprenant de nombreux composants (terrines de canard, tapenade, cannelé ou encore jus de fruits), tous sélectionnés pour leur connotation festive. Cette ration se démarque de la ration de combat notamment par son système de réchauffage sans flamme.

Cette ration festive a été servie pour la première fois au Sahel à l'occasion du 14 juillet 2016.

Ce repas « de fête » complet avec des produits culinaires haut de gamme fabriqués en France permet un vrai contraste avec la rudesse des conditions d'engagement. Un contraste unanimement partagé, comme le témoigne le CR1 Alexis, déployé en zone désertique de mai à octobre 2021 : « *La ration de fête est un condensé du savoir-faire à la française et c'est très apprécié lorsqu'on est à des milliers de kilomètres de son pays. C'est une attention particulière qui fait chaud au cœur* ». Depuis, elle est acheminée deux fois par an sur tous les théâtres d'opération, à l'occasion de la fête nationale et des fêtes de fin d'année.



La ration de fête est un condensé du savoir-faire à la française et c'est très apprécié lorsqu'on est à des milliers de kilomètres de son pays. C'est une attention particulière qui fait chaud au cœur.



© Emilie ROBLOT, SCA COM



© G.Cabre, armée de Terre



© G.Cabre, armée de Terre

ÉQUIPER DANS LE DÉSERT : DU MATÉRIEL ADAPTÉ AU CLIMAT CHAUD ET SEC

Le soutien vie en campagne (VEC) en opérations est un défi permanent pour l'ensemble du Service. Avec plus d'un quart du matériel Commissariat mobilisé, le soutien au dispositif français en bande sahélo-saharienne est un véritable défi militaire logistique. Plus de 250 types de matériels de vie en campagne ont été acheminés et déployés sur les différents sites, allant des douches de campagne aux conteneurs frigorifiques, en passant par les tentes, les boulangeries de campagne et les lits-picot. Si ce déploiement a permis d'éprouver le matériel et de le tester sous un climat chaud et désertique, ses spécificités propres ont aussi permis l'amélioration de matériels existants, comme les **tentes nouvelle génération**, et favoriser le développement et la mise au point de nouveaux matériels, comme la **douche individuelle solaire** et le **kit hygiène**.

La **douche individuelle solaire** a été mise en place pour doter les troupes en convoi d'un moyen permettant d'assurer l'hygiène corporelle du soldat. Répondant à un besoin inédit lié aux spécificités d'un climat chaud et désertique (élongation entre les sites), la douche individuelle solaire dispose d'une capacité de 20 litres. Elle est équipée d'une douchette avec dispositif de commande d'ouverture et de fermeture de l'eau, d'un filet porte-savon

et d'un indicateur de température. Le climat local permet facilement le chauffage de l'eau.

La durée prolongée de la présence des forces armées françaises en bande sahélo-saharienne, ainsi que les spécificités liées au climat (chaud et sec) ont également conduit à la conception de **tentes nouvelle génération**, offrant un confort nettement supérieur aux précédentes versions : par sa protec-

tion thermique d'une part, qui a nettement été améliorée grâce aux vélums collectifs offrant une plage de température allant de -25°C à $+70^{\circ}\text{C}$, et d'autre part pour l'intimité du soldat, grâce aux vélums d'hébergement créant des espaces individuels. Son architecture en mur droit a permis de gagner de la hauteur et de l'espace, tandis que sa conception avec un sas et une porte rigide a contribué à renforcer sa solidité et sa protection.



© Katucya BAROLIN, armée de Terre



« Grâce au sas, la fraîcheur et les bénéfices de la climatisation étaient conservés à l'intérieur de la tente », témoigne le CRC2 Édouard, déployé en bande sahélo-saharienne en novembre 2022.

Le kit hygiène est quant à lui issu du RETEX de l'opération PAMIR en Afghanistan, opération durant laquelle les premiers soldats projetés sont restés des semaines entières sans le moindre accès à une hygiène minimale. Ce RETEX a permis de lancer l'étude sur le kit qui, dans sa version initiale, était axé sur l'hygiène alimentaire et comprenait donc des lingettes pour les mains, une brosse à dents et du dentifrice.

Diverses évolutions ont vu le jour, ajoutant ainsi à cette version de base des produits complémentaires permettant une hygiène corporelle minimale. Depuis 2018, le kit hygiène fait partie intégrante des articles disponibles pour les OPEX, ainsi que pour certains exercices sur le territoire national français, comme ce fut le cas pour l'exercice ORION.

Calibré pour une semaine pour un militaire, il permet à chaque soldat de disposer de trois lingettes par jour, d'un gant par jour

pour la toilette, d'un dentifrice, d'une brosse à dents, ainsi que de deux savons, le tout conditionné dans un sac étanche et réutilisable. Le déploiement du kit hygiène permet ainsi non seulement de pallier le manque d'accès aux infrastructures sanitaires lorsque les conditions de déploiement ne permettent pas l'installation de matériels de vie en campagne (remorque-douche par exemple) mais également de réduire l'empreinte logistique, dans la mesure où la consommation d'eau est nécessairement réduite. « Nous partions régulièrement loin du campement pour plusieurs jours, sans savoir quand nous reviendrions. En plus d'être ergonomique, le kit hygiène est vraiment pratique et très apprécié ! », témoigne le CR1 Alexis.

S'ÉQUIPER DANS LE DÉSERT : ALLIER CONFORT ET PROTECTION

Répondre aux attentes des soldats, améliorer les conditions d'engagement et fournir une meilleure protection, telle est la ligne de conduite suivie par le SCA. « Les équipements jouent un rôle central dans la capacité opérationnelle d'un soldat », témoigne le CRG2 Éric NEUMANN, directeur du centre interarmées du soutien équipements Commissariat (CIEC). Être plus mobile, mieux protégé, pouvoir communiquer facilement... Autant d'enjeux et de critères qui ont conduit le SCA à repenser l'équipement des militaires français déployés en milieu désertique afin de faire face à toutes les situations (sols sableux et poussiéreux, températures élevées, contact avec l'ennemi, etc.). C'est pour répondre à ces configurations d'engagement qu'ont été mis au point **la nouvelle structure modulaire balistique (SMB V2)**, le **treillis F3** et les **chaussures trek chaud**.

Allier aisance, mobilité et protection renforcée, tel est le triptyque essentiel des besoins exprimés par les soldats français.

Les températures extrêmes, le climat aride, les longues distances à parcourir ainsi que le risque sécuritaire inhérent à la mission nécessitent de repenser et d'améliorer régulièrement l'équipement du combattant.



La **structure modulaire balistique V2 (SMB V2)** répond aux attentes exprimées par les soldats déployés en bande sahélo-saharienne comme l'affirmait, sur le terrain, le caporal Bastien en 2020 : « *La SMB V2 est plus pratique car elle permet d'agencer notre matériel sur le gilet comme on le souhaite. Elle est également bien plus confortable car le poids est mieux réparti sur l'ensemble du corps* ».

À la fois gilet pare-balle classique et gilet de combat, la SMB V2 est munie de compartiments variés (ceinture balistique porte-charge ou poche radio). Elle permet ainsi l'ajout de différents accessoires, des protections amovibles au niveau du col, des épaules et des bras. Une modularité totale de ces éléments qui permet à chaque soldat d'adapter son équipement à sa morphologie et aux exigences des missions. L'intégration sur le devant d'une platine dédiée aux équipages d'engins blindés (platine modulaire) octroie une protection à 360°. La sécurité du combattant est ainsi renforcée et adaptée aux exigences du combat moderne grâce à une protection balistique souple contre les munitions de 9mm et les éclats, des plaques blindées contre les munitions perforantes à haute vitesse (noyau durci) et un matelas anti-traumatisme intégré dans le pack balistique souple.

Le renforcement de la protection du combattant ne devant pas s'effectuer au détriment de son confort, la SMB V2 a été conçue pour offrir plus de légèreté et de mobilité au soldat. Avec un poids maîtrisé de 10 à 14,5kg, des protections souples, un système de libération rapide par boucles à dégrafage d'une seule main et une ergonomie intégrale facilitant la mobilité, la structure modulaire balistique V2 allie ainsi confort amélioré et protection renforcée.

La protection balistique n'est pas la seule à avoir connu une transformation d'envergure. C'est en effet tout l'équipement individuel du combattant qui a été renouvelé, avec la dotation du **treillis F3 désertique** et des **chaussures de combat désertique (Trek chaud Félin)**.

L'objectif recherché ? Renforcer l'efficacité opérationnelle du soldat tout en améliorant son quotidien. Avec un tissu composé de fibres aramides, le treillis F3 est très résistant à la chaleur. Mais il se démarque surtout par sa véritable résistance au feu, comme l'explique le commissaire en chef Stéphane : « *Il est capable de résister 7 secondes au feu, soit le temps nécessaire pour extraire un personnel d'un véhicule en flamme* ». À la genèse du treillis F3, un constat : de très nombreuses blessures en opérations extérieures sont le fait d'engins explosifs improvisés, qui occasionnent des brûlures et des blessures par suppression (conséquence du souffle de l'explosion).

Il était donc nécessaire que les treillis évoluent et protègent davantage le combattant contre les effets du feu et du *blast* (explosion).



Aéré, léger et agréable à porter, le treillis F3 sable répond parfaitement à ce que l'on attend de l'habillement du combattant en zone désertique

Communiquer dans le désert : une composante essentielle à la régénération des forces

Un éventail de services contribue à la régénération du personnel en opération. Mis en œuvre par le service du commissariat des armées, ces services sont essentiels à la condition du personnel en opération (CPO) et participent au lien avec les proches. L'éloignement engendré par les opérations a donné lieu à la réflexion sur le déploiement de solutions d'internet de loisirs en opérations extérieures (ILOPEX).

Le but ? Assurer un accès au wifi dans toutes les enceintes militaires afin de permettre au personnel déployé en OPEX de rester en contact avec sa famille, grâce à un accès à un flux forfaitaire de données Internet ainsi qu'à des communications téléphoniques. Même en plein désert, les militaires déployés dans le Sahel peuvent profiter quotidiennement d'ILOPEX.



© Défense

Une évolution appréciée par les soldats, comme en témoigne le CRP Romain, déployé au Sahel en novembre 2022 : « *Aéré, léger et agréable à porter, le treillis F3 sable répond parfaitement à ce que l'on attend de l'habillement du combattant en zone désertique* ».

Le climat chaud et sec, l'environnement sableux et accidenté ainsi que les longues distances parcourues ont également imposé de repenser la **chaussure de combat**.

Grâce à des composants et empiècements favorisant le maintien, la ventilation du pied et la protection contre le sable, la chaussure de combat désertique Trek Chaud Félin



© Kacucya BAROLIN, armée de Terre



© Kacucya BAROLIN, armée de Terre

permet d'effectuer des marches engagées et/ou de longues durées, sans occasionner de rétention d'humidité, tout en favorisant le séchage rapide.

Le modèle est muni d'un système de laçage simple, rapide et efficace, pour un bon maintien du pied, quelle que soit son utilisation. Le confort est revu à la hausse grâce à une semelle d'usure en mélange caoutchouc présentant d'excellentes caractéristiques de résistance, de longévité et d'adhérence sur tous types de terrains (abrasifs, rocaillieux, sableux, glissants, traversée d'éboulis). Comparée au modèle précédent, la chaussure de combat désertique Trek Chaud Félin bénéficie ainsi d'un gain de poids (inférieur à 1650 grammes), d'une ergonomie renforcée, ainsi que d'une régulation thermique et d'une ventilation très nettement améliorées. Un excellent compromis entre robustesse et respirabilité, comme l'affirme le CRC2 Édouard : « C'est une bonne chose d'avoir une chaussure adaptée au milieu désertique et qui répond aux spécificités de l'opération ».



Plus qu'une simple adaptation de procédure ponctuelle, le dispositif du SCA en BSS a profondément évolué au fil des mandats

UNE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE SUR-MESURE POUR UNE MISE EN CONDITION OPTIMALE

Conduite conjointement au sein des organismes du service du commissariat des armées et à Canjuers, la préparation opérationnelle du détachement « soutien de l'Homme » (DET-SH) est conçue pour répondre aux exigences de l'engagement dans la bande sahélo-saharienne (BSS). Le nouveau modèle de soutien de l'Homme en opérations a en effet nécessité une préparation opérationnelle adaptée aux conditions d'emploi au Sahel.

Avant son départ, le personnel du DET-SH suit ainsi un entraînement au sein des unités avec lesquelles il sera projeté en opération. Des mises en situation tactiques similaires à celles auxquelles ils seront susceptibles d'être confrontés sur le terrain sont privilégiées, avec deux points centraux : la défense de camp, qui a pour objectif de vérifier la capacité du détachement à défendre un secteur du camp en cas d'attaque, et l'évaluation des savoir-faire fondamentaux du combattant, sous forme d'un parcours en sept ateliers : armement



© Xavier DE COOMAN, armée de Terre



© Xavier DE COOMAN, armée de Terre



individuel, armement collectif, sauvetage au combat, lutte contre les engins explosifs improvisés en véhicule et à pied, transmissions et règles opérationnelles

d'engagement. Une préparation durant laquelle est contrôlée l'aptitude physique générale, les procédures au sein du groupe de combat et la cohésion du détachement. Point de passage obligé, cette mise en condition finale est la clé de la réussite d'un déploiement en opération extérieure, l'entraînement tactique et la mise à jour des savoir-faire du combattant étant indissociables des compétences « métiers ».

LE COMMISSARIAT DES ARMÉES EN BANDE SAHÉLO-SAHARIENNE, UNE APPROCHE RÉSOLUMENT OPÉRATIONNELLE, RÉSILIENTE ET PRAGMATIQUE

Le service du commissariat des armées a su en permanence adapter son dispositif pour apporter un soutien efficace aux unités déployées en bande sahélo-saharienne, en tout temps, tout lieu et toutes circonstances. Avec les effectifs et les conditions sécuritaires propres à cette zone, la nature et la volumétrie des besoins à honorer évoluent en permanence. Pour comprendre et répondre au mieux et dans les meilleurs délais à ces besoins, le SCA se doit de déployer des structures réactives et modulables.

Le concept de soutien de l'homme (DET-SH) du Commissariat des armées a été développé en 2016 et le premier DET-SH a été déployé au sein du bataillon logistique de Gao et du Détachement Air de Niamey. Intégré au sein des structures de soutien du théâtre d'opération et articulé en trois modules (alimentation-loisirs, gestion des équipements et gestion de site), il est dimensionné selon le déploiement géographique des forces à soutenir, leur volume et leur environnement sécuritaire. Les détachements soutien de l'homme rattachés à des unités tactiques ont conduit à apporter une meilleure lisibilité du soutien Commissariat en opérations, comme en témoignait le général de brigade Pierre, adjoint soutien interarmées (ASIA) en 2016 : « Cela a permis d'identifier clairement les actions à mener afin d'améliorer rapidement la qualité de vie en campagne de nos soldats engagés dans des opérations très exigeantes ».

Si la bande sahélo-saharienne a expérimenté le concept de DET-SH, le modèle a depuis été étendu aux autres théâtres d'opération (CHAMMAL, DAMAN) et n'a cessé d'évoluer, avec un seul objectif : optimiser le soutien de l'homme et accroître sa réactivité. DIRCOM-J8SH et détachement mixte du commissariat (DMC) ont ainsi également été expérimentés en 2021 et mis en œuvre dans cet unique

but. « Plus qu'une simple adaptation de procédure ponctuelle, le dispositif du SCA en BSS a profondément évolué au fil des mandats avec la création de détachements mixtes du Commissariat (DMC) placés sous la tutelle fonctionnelle d'une direction du Commissariat (DIRCOM) qui intègre désormais la dimension soutien de l'homme opérée au sein du poste de commandement interarmées (PCIAT) », témoigne le CRC1 Maxime, DIRCOM du dispositif français en bande sahélo-saharienne d'octobre 2022 à avril 2023, avant d'ajouter : « Cette mutation organique a permis à chaque territoire ou dispositif de bénéficier du même outil de proximité à la fois polyvalent, porteur de la diversité des compétences du SCA et surtout disposant d'une autonomie technique, tant matérielle qu'humaine (matériels Commissariat, électromécaniciens-frigoristes, etc.), et financière réelle (trésorerie, approvisionnement et capacité à passer des contrats) ».

Les compétences réglementaires attribuées aux chefs de DMC, commandant des équipes opérant sur le large spectre des fonctions du SCA, leur permet notamment de recourir à l'action des prestataires locaux pour l'achat de matériaux et de fournitures visant à améliorer la condition du personnel déployé sur le terrain. « Avec la création des DMC, les opérateurs de terrain gagnent en capacité d'action grâce à des ressources qui viennent compléter les moyens patrimoniaux déployés en même temps que la force et concourent à la vie locale des pays partenaires », témoigne le CRC1 Maxime. Ces DMC sont appuyés et renforcés par la DIRCOM, comme il l'explique : « La direction du Commissariat (DIRCOM), pleinement intégrée au sein du PCIAT dans les fonctions de J8SH, vient alors renforcer et appuyer les détachements (renforts entre DMC, appuis techniques ou métiers des bureaux de la DIRCOM vers les détachements, conseils, contrôle interne, etc.) tout en assurant la conduite du périmètre opératif de l'action du SCA dans le soutien des opérations (marchés d'affrètement terrestre intra-théâtre, marchés de fournitures complexes, etc.) comme dans les études prospectives et les travaux d'état-major ».

La présence du SCA en bande sahélo-saharienne a ainsi permis de développer et rendre opérationnelle une organisation du soutien Commissariat agile et active qui « parle au commandement », du chef du GTIA (groupement tactique interarmées) au commandant des bases aériennes projetées, jusqu'aux responsables du PCIAT. « La mise en place d'un dispositif composé de plusieurs échelons tactiques maillant le théâtre d'opération et placés sous la tutelle d'un échelon opératif (DIRCOM) garantit une cohérence et une optimisation des moyens tant matériels, budgétaires qu'humains, à l'écoute du terrain et au plus près des forces », conclut le CRC1 Maxime.

Des évolutions gages d'efficacité opérationnelle et signes de l'engagement d'un service résolument tourné vers les forces et le soldat en opérations. ■



© Jérémy BESSAT, armée de Terre

UN SOUTIEN sur-mesure et adapté pour *une armée de Terre* réactive et autonome

Rédacteur : Émilie ROBLOT

Satisfaire les besoins physiologiques du combattant, pourvoir à sa protection physique, délivrer des services à son profit, celui de sa famille et de son environnement... L'action du SCA dans le soutien des forces terrestres est conçue selon une chronologie strictement adossée à la conception de l'opération. En fonction de la nature des engagements opérationnels, le service du commissariat des armées s'appuie sur des structures adaptées déployées au plus près des forces. L'objectif : contribuer à l'aptitude opérationnelle du soldat. Les enseignements tirés du conflit ukrainien montrent la nécessité de fournir un soutien du combattant adapté aux circonstances et à l'environnement. Après les spécificités du soutien Commissariat au profit de la Marine nationale (Soutenir n°11) et au profit de l'armée de l'Air et de l'Espace (Soutenir n°12), découvrez les dessous du soutien délivré à l'armée de Terre.

LE CHIFFRE

7

C'est le nombre de couleurs de bérets dans l'armée de Terre



© Katicya BAROLIN, armée de Terre



© ECPAD

Ce soutien est conditionné par trois facteurs : le milieu, les contraintes opérationnelles et les prérogatives de commandement. Ces exigences amènent le Commissariat des armées à délivrer un soutien sur-mesure à une armée dont le système d'arme est centré sur l'Homme.

Explications.

UNE ARMÉE PLURIELLE ET SINGULIÈRE

« La première capacité de l'armée de Terre est constituée de ressources humaines », témoigne le CRG2 Frédéric STERNENBERG, officier général performance à l'état-major de l'armée de Terre. Il ajoute : « Présente dans les territoires, en France y compris dans ses outre-mers ou à l'étranger et engagée dans toutes les opérations, l'armée de Terre, plurielle et singulière, se caractérise par son agilité et sa modularité : à partir de composantes et de compétences, l'organisation et l'articulation de ses structures, notamment opérationnelles, sont adaptées au terrain, au besoin et au contexte d'emploi ». Alors même que la conflictualité s'exerce d'abord sur terre et que le milieu terrestre est pluriel, l'armée de Terre engage



La capacité psychologique à affronter et à surmonter l'adversité, appelée les forces morales, reposent notamment sur le soutien général délivré par le SCA.

une structure (de la division au groupement tactique interarmes - GTIA) qui peut être constituée de fantassins, de cavaliers, de sapeurs, de transmetteurs, d'alpins, etc. C'est une armée interarmes : « Nourrir ou habiller un chasseur alpin manœuvrant aux frontières orientales de l'Europe ne peut être dupliqué pour un légionnaire engagé dans le Sahel ou sous l'Équateur. L'enjeu pour le soutien est de répondre à cette grande modularité. Cette primauté de l'humain et ses singularités obligent le SCA à s'adapter en termes de soutien de l'homme que ce soit en temps de compétition, de contestation ou d'affrontement ».

Si la capacité opérationnelle de l'armée de Terre résulte de déterminants techniques et de leur combinaison, elle dépend davantage encore de paramètres immatériels, que sont les « forces morales » et les besoins du soldat pour combattre dans la durée, en grande partie déterminés par le soutien général délivré par le SCA. Outre ses 120 000 militaires et sa répartition géographique, l'armée de Terre est forte de son histoire, de sa culture de milieu et de ses armes : infanterie, arme blindée cavalerie, artillerie, génie, troupes de marine, train, transmissions, matériel, aviation légère de l'armée de Terre. Chacune d'elles a ses propres traditions, culture et tenues.

LE SCAVIEZ-VOUS ?

Un GTIA est un groupement *ad hoc* de capacités (mêlée, appui, soutien) provenant de différentes formations opérationnelles.



LE SCAVIEZ-VOUS ?

Maslow a montré, à travers sa pyramide, que les besoins de l'homme étaient hiérarchisés : des besoins rudimentaires aux besoins sociaux. Plus ces besoins sont satisfaits, meilleure est la performance de l'individu et du groupe.

STANDARDISER POUR OPTIMISER ET RATIONNALISER LES MOYENS

Ces caractéristiques nécessitent de distinguer trois types de soutien :

- le soutien au quartier ou en préparation opérationnelle ;
- le soutien aux opérations (amphibies, aéroportées, etc.) ;
- le soutien des engagements en métropole, en outre-mer et à l'étranger.

Selon l'officier général « transformation opérationnelle » (OGTO) à la direction centrale du SCA, le CRG2 Christophe DAUREL, « les opérations aéroterrestres sont probablement les plus singulières en termes de soutien Commissariat car il existe une discontinuité de fait entre le soutien d'un régiment, composante organique de l'armée de Terre, et le soutien d'une composante aéroterrestre projetée de type GTIA, nécessairement extrêmement évolutif, dans le temps et l'espace, pour s'adapter aux conditions de son engagement ». Un régiment est « statique » et le soutien Commissariat est donc organisé en fonction des conditions de stationnement du régiment dans sa garnison, sur son emprise. Lorsque l'armée de Terre contribue à la lutte contre le terrorisme, notamment au travers de la mission Sentinelle, le SCA adapte son dispositif de soutien en mettant en

place une chaîne d'équipements au niveau zonal afin d'apporter un complément de paquetage aux unités déployées sur Sentinelle, voire un dispositif de restauration adapté si elles ne sont pas à proximité d'un organisme de restauration militaire : « Nous avons déployé un pass restauration qui est un système de conventionnement avec des restaurateurs civils permettant aux unités d'y avoir recours ».

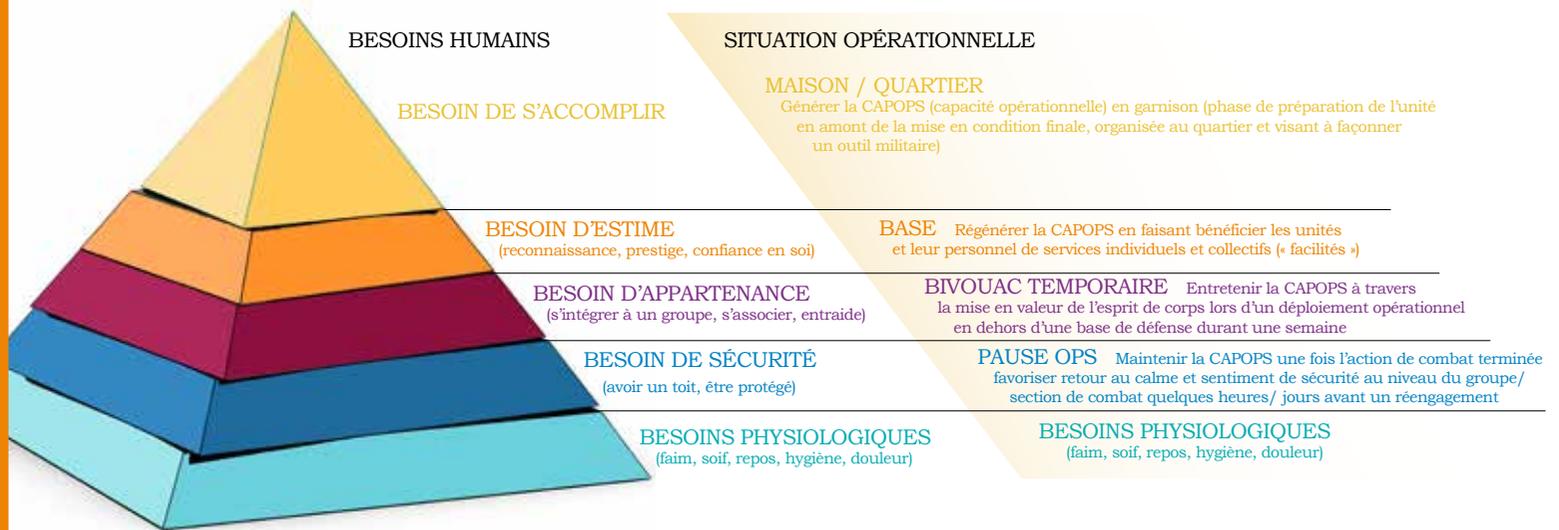
Pour maintenir la capacité opérationnelle (CAPOPS) des unités de l'armée de Terre, qu'elles soient en garnison ou en opération, le SCA doit être en mesure d'optimiser et de rationaliser les ressources mises à la disposition du combattant. Il s'agit de répondre aux besoins humains en fonction de la manœuvre, des conditions de soutien et de la durée des opérations.

Pour ce faire, les besoins sont hiérarchisés et corrélés avec une situation opérationnelle de référence (SOR) et les moyens logistiques associés, sur la base de la pyramide de Maslow (cf. schéma *infra*).

DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS AUX NIVEAUX INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Le contexte des opérations est aujourd'hui marqué par une sollicitation accrue des matériels et des équipements et leur nécessaire adaptation aux forces hyper-réactives qui agissent en grande autonomie sur des élongations importantes. Les moyens associés à cette autonomie logistique et à la liberté de manœuvre des unités engagées évoluent également pour garantir un maintien de la capacité opérationnelle des unités.

Pour assurer l'autonomie des unités les plus réduites (groupe ou section) agissant isolément, les équipements doivent pouvoir être mis en œuvre par les combattants eux-mêmes.





© CRCI Georges-Marcel, EMO SCA

Le soutien individuel

En matière d'alimentation, la ration de combat individuelle réchauffable (RCIR) est particulièrement adaptée sur des périodes courtes. Elle n'est en revanche pas considérée comme un mode d'alimentation pouvant s'inscrire dans la durée et est agrémentée autant que possible par des vivres complémentaires tels que du pain, du lait, des fruits, etc.

Le matériel de campement individuel doit quant à lui privilégier une masse faible, un encombrement modéré et une facilité de mise en



© Jérémy BESSAT, armée de Terre

œuvre. Distribué dans le packaging initial et renouvelé, il répond aux besoins élémentaires du militaire et est complété en fonction des contraintes de milieu par du matériel adapté comme une moustiquaire, un hamac ou un duvet grand froid.

Des kits hygiène comprennent tout le nécessaire (lingettes nettoyantes pour les mains, brosse à dents/dentifrice, savon, gants imprégnés) pour une semaine, dans le cas où une unité part en totale autonomie.



© Dominique DiE, SIRPA Terre Image



© Katucya BAROLIN, armée de Terre



© G.Cabre, armée de Terre

Le soutien collectif

Les moyens mis en œuvre évoluent pour apporter des gains d'efficacité et de masse. Les matériels sont fabriqués pour résister aux différents climats, à tous les types de transport et aux opérations de manutention.

Un mode d'alimentation collectif est constitué afin de remplacer la RCIR dès que les conditions le permettent : élément lourd de cuisson pour 500 rationnaires (ELC 500), élément tracté de cuisson pour 180 rationnaires (ETRAC 180) ou encore boulangerie de campagne. Les modules de restauration collective, indispensables dans la durée, sont pensés pour rechercher la légèreté, un encombrement minimum, une facilité de mise en œuvre, une performance énergétique et de consommation d'eau permettant un déploiement plus rapide sur le terrain.

Le développement de moyens de campement est nécessaire pour les plus petites sections afin qu'elles agissent en autonomie. L'empreinte logistique doit être la plus faible possible. Les moyens de stationnement (tentes par exemple), de chauffage et de climatisation doivent répondre aux besoins opérationnels dans le respect des principes de sécurité, incendie notamment. Des moyens d'hygiène tels que des douches solaires ou des toilettes de campagne sont mis en place durant les phases d'auto-

nomie comme de mobilité. Des modules de douche et de laverie permettent de gagner en légèreté, en encombrement, en facilité de mise en œuvre, en performance énergétique et en consommation d'eau.



© CRC1 Georges-Marcel, EMO SCA



© JJ. Chatard, DICOD



© JJ. Chatard, DICOD

DES CONTRAINTES DE MILIEU

Dans un premier temps, il convient pour le SCA de concevoir un soutien adapté au milieu dans lequel les forces terrestres sont amenées à se déployer et à combattre. Chacun comporte des spécificités agissant directement sur la faculté de vivre en campagne. Quatre milieux sont identifiés et doivent faire l'objet d'un soutien particulier : la zone montagneuse, la zone urbaine, la zone boisée et la zone désertique/semi-désertique.

« Il faut prendre en compte l'ensemble des paramètres d'environnement de projection de la force pour concevoir un soutien parfaitement adapté aux conditions », affirme le CRG2 DAUREL. « Le soutien d'un GTIA dans le désert de Niamey n'a rien à voir avec le soutien d'un GTIA déployé en Roumanie : milieu désertique dans le premier cas et milieu continental au centre de l'Europe dans le second avec des conditions météorologiques radicalement différentes ».

Le chef de la division exploitation (DIVEX) du SCA, le CRG2 Bruno LESCURE, complète : « Depuis des décennies, l'action de l'armée de Terre était principalement orientée vers des zones chaudes. Nous devons maintenant être en mesure de déployer un autre type de soutien aussi bien en zone froide qu'en zone tempérée comme en Centre Europe ».

Quel que soit le climat, tous ont pour point commun un besoin en autonomie des unités de l'avant, du fait des fortes contraintes logistiques exercées.

DES CONTRAINTES OPÉRATIONNELLES

D'autres facteurs peuvent également influencer sur la capacité opérationnelle : il s'agit des élongations temporelles ou spatiales, des contraintes de mobilité et de permissivité.

La phase d'intervention, caractérisée par la manœuvre, met en œuvre une logistique de combat et induit un niveau de rusticité pour les troupes engagées. La phase de stabilisation permet un effort sur le soutien au stationnement et le soutien de l'homme (SH). La phase de normalisation ouvre la voie au soutien pour recourir plus largement aux possibilités offertes par le théâtre.

Enfin, la phase de désengagement voit les moyens tactiques du soutien limités au strict nécessaire. Toutes ces phases spécifiques ont une incidence sur le niveau de soutien qui ne peut être constamment le même.

« Pour l'armée de Terre, selon les possibilités du terrain et sur décision de l'état-major des armées, le SCA produit des effets différents selon les zones où les soldats se trouvent : s'ils sont en zone hostile, il faut les rendre autonomes avec des vivres opérationnels et s'ils sont en zone stabilisée, il est possible de déployer des cuisines de campagne. En zone très stabilisée, le SCA va mettre à disposition des cuisiniers et des infrastructures provisoires, voire passer le relai à l'Économat des armées », témoigne le CRG2 LESCURE.



© CRC1 Georges-Marcel, EMO SCA



© Katucya BAROLIN, armée de Terre

UNE PRÉROGATIVE DE COMMANDEMENT

La détermination du standard de vie en campagne est une prérogative et une prescription du commandement. Cela relève de la condition du personnel en opération (CPO).



© G. Cabre, armée de Terre

Il appartient au commandement d'organiser les conditions de vie matérielle (santé, alimentation, hygiène, habillement, repos, etc.) de façon qu'elles ne puissent causer de dommage grave pendant la durée des opérations et permettent le maintien en condition des combattants.

Les objectifs de la CPO sont au nombre de trois :

- renforcer la cohésion et la confiance dans le commandement (développer l'esprit de corps) ;
- entretenir et développer les forces morales ;
- garantir l'efficacité opérationnelle.

La CPO se situe au niveau de la partie haute de la pyramide de Maslow : les besoins liés au bien-être. Les actions menées directement au profit du combattant visent, en fonction des choix faits par le commandement et de la situation tactique du moment, à maintenir ou améliorer la qualité de l'environnement humain. Elles doivent chercher à :

- maintenir au plus haut les forces morales du combattant en contribuant à garder le lien avec la famille grâce à l'accès à l'Internet et à la téléphonie en libre-service, et à un soutien postal permettant l'envoi et la réception de courriers et de colis ;

- faciliter l'accès à l'information et à la culture à travers l'organisation de visites culturelles ;
- renforcer le sentiment d'appartenance à un corps ou à un équipage grâce à l'organisation d'activités de cohésion (journées sport, fêtes de fin d'année, prestations alimentaires améliorées) et à la mise à disposition d'un foyer ;
- permettre le déroulement d'activités de loisirs, de détente et sportives à travers la mise à disposition d'infrastructures de sport (*FOB lockers, Tactical Gym Box*) ;
- améliorer le cadre de vie avec un niveau minimal de confort et une décoration adaptée dans les locaux d'hébergement (individuels et collectifs) et dans les locaux « vie » (salles de restauration, zones de détente, etc.).

Le soutien Commissariat des unités terrestres est également assuré par :

- la location de matériels ou de prestations de service sur place auprès de fournisseurs locaux (location de véhicules de gamme commerciale, location d'engins de levage, petits achats de consommation courante, marchés de travaux de soutien au stationnement, marchés de transport routiers, etc.) dont certains

objets permettent d'accroître la capacité opérationnelle d'une force projetée sur un théâtre d'opération ;

- le paiement par fraction de solde afin de permettre au soldat d'effectuer des achats de première nécessité ou de consommation personnelle, notamment en dehors de tout système bancaire ;
- la prime journalière d'alimentation (PJA) qui consiste à accorder une somme d'argent aux personnels isolés pour prendre leur repas lorsqu'il n'y a pas de structure militaire d'alimentation.

L'opérationnalisation. Une notion au cœur des défis actuels de l'armée de Terre.

Si « *l'armée de Terre doit être prête à intervenir à tout instant pour faire face à tout type d'engagement et d'alerte, sur le territoire national comme en intervention extérieure, elle doit se préparer* », comme l'explique l'adjoint interarmées SCA du général commandant les forces terrestres (CFT), le CRC1 Henri. Cette opérationnalisation implique autonomisation et réactivité. À ce titre, le SCA contribue à la constitution de ressources permettant à l'armée de Terre d'être en mesure de réagir en cas de crise au niveau local sur le territoire national.

Elle s'accompagne également par une réorganisation de l'armée de Terre et des forces terrestres qui vise, entre autres, à autonomiser notamment l'échelon brigade...mais également du soutien qui, en s'appuyant sur la politique de vie en campagne définie par l'armée de Terre, doit s'adapter pour répondre au contrat opérationnel et à une éventuelle opération d'envergure : « *Tous les organismes du SCA ont une vocation opérationnelle, que ce soit les GSBdD, les PFC, les ELoCA ou les centres interarmées* », ajoute-t-il.

Si offrir un standard de soutien élevé permet aux soldats de se régénérer, le COL Thierry (chef du bureau soutien logistique à l'état-major de l'armée de Terre) insiste sur la nécessité pour les forces terrestres de posséder une certaine dose de réversibilité.

L'objectif ? « *Conserver la rusticité nécessaire dans le cadre d'un conflit de haute intensité* ». Il ajoute : « *Dans cette perspective, l'armée de Terre doit disposer d'un soutien qui se rapproche de celui dont elle dispose en phase de combat* ».

En somme, il convient de veiller à ce que les unités au contact soient ravitaillées correctement en eau, en vivres et en moyens divers rudimentaires. Après l'entrée dans une phase de contrôle du milieu terrestre, le soutien Commissariat prend une toute autre dimension. La durée de la mission impose de fournir aux forces déployées sur le terrain un certain nombre de prestations qui permet aux combattants de conserver un équilibre physiologique, psychologique, matériel et relationnel nécessaire pour durer.

Le SCA doit être au rendez-vous de l'effet final recherché. Dans tout emploi opérationnel, il est attendu du soutien à la fois du savoir-faire en toutes circonstances, mais aussi de la réactivité et de la résilience. ■

LE SCAvez-vous ?

La préparation des forces terrestres s'appuie sur la politique de vie en campagne définie par l'armée de Terre qui est assurée par les prestations Commissariat délivrées par le SCA mais également par un régiment spécifique de l'armée de Terre : le 14^e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (RISLP) de Toulouse.

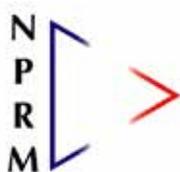
En effet, le soutien des unités déployées se réalise très souvent et conjointement avec le 14^e RISLP grâce à ses ressources humaines (électromécanicien frigoriste, gestion approvisionnement, boulanger, spécialiste eau de consommation humaine) et ses moyens tactiques.

Cette collaboration, encadrée par un protocole entre l'armée de Terre et le SCA, est un impératif pour le soutien délivré à l'armée de Terre et la réalisation de son contrat opérationnel.

Elle est d'ailleurs effective depuis longtemps, notamment en opération extérieure, outre-mer, pour les missions opérationnelles, les missions intérieures et les grands exercices, dont ORION dernièrement.

Dernier volet de la *Nouvelle Politique* de **Rémunération des Militaires**

Rédacteur : Anne-Lise BRETON



Partie intégrante de la LPM 2019-2025 dite « à hauteur d'Homme », qui place les conditions de vie et l'exercice quotidien du métier militaire au cœur de son ambition, la Nouvelle Politique de Rémunération des Militaires (NPRM) a pour ambition de rendre la solde des militaires plus équitable, plus juste, mieux adaptée, plus moderne, plus lisible et plus simple pour les administrés. Adaptée aux nouveaux enjeux et aux réalités sociétales contemporaines, la NPRM répond ainsi aux évolutions en ouvrant de nouveaux droits à des militaires qui en étaient jusqu'alors exclus. Elle porte la marque d'une reconnaissance

assumée de la singularité militaire, en prenant mieux en compte les devoirs, sujétions et obligations du militaire, notamment l'impératif de disponibilité.

Elle s'inscrit dès lors dans un ensemble global de réformes visant à améliorer la condition du personnel et des familles au sein du ministère des Armées (plan Famille 2, parcours du blessé, etc.).

À l'occasion de cette troisième tranche, le SCA est toujours particulièrement impliqué en tant qu'opérateur de la solde. Le centre interarmées du soutien solde et administration du personnel (CISAP) a ainsi conçu et mis à disposition un estimateur NPRM (accessible depuis Mozilla Firefox) et pilote une campagne de recueil et de fiabilisation des données indispensables afin que la solde soit juste en octobre 2023. Le bureau « administrés administrants » (B2A) du CISAP s'est également organisé afin de répondre aux questions relatives à ce 3^{ème} bloc de la NPRM avec notamment la possibilité de s'adresser à lui depuis l'adresse suivante : solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr

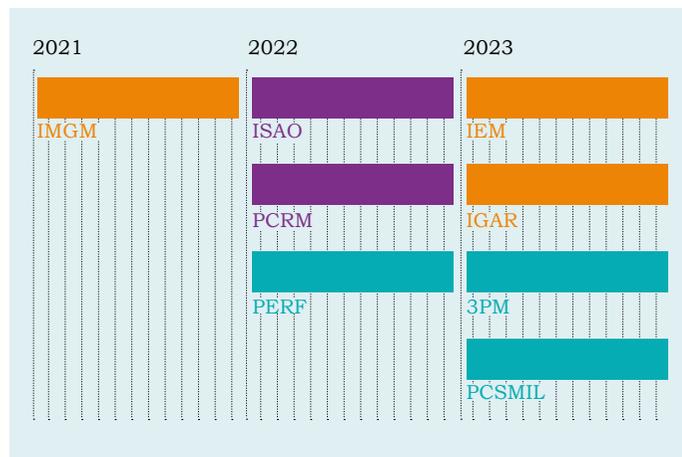
De son côté, le bureau expertise solde a assuré la formation de toutes les divisions administration du personnel des GSBDD ainsi que des RRH du SCA. Des formations ont également été organisées au profit des experts des armées, notamment à Toulon devant 150 administrants du SSA et de la Marine nationale. Le CISAP a de son côté diffusé des consignes auprès de tous les acteurs de la solde pour permettre une mise en œuvre efficace de ce dernier bloc de la NPRM.

La première phase de la NPRM, en 2021, s'est concrétisée par la mise en place de l'Indemnité de Mobilité Géographique des Militaires (IMGM)¹ attribuée aux militaires faisant l'objet de mobilité professionnelle. Trois nouvelles primes et indemnités ont ensuite vu le jour en 2022 : l'Indemnité de Sujétions d'Absence Opérationnelle (ISAO), la Prime de Commandement et de Responsabilité Militaire (PCRM) et la Prime de performance (PERF)².

Cet effort budgétaire inédit sera poursuivi en 2023 et viendra conclure ces trois années de réforme indemnitaire de la solde des militaires par l'instauration de quatre nouvelles indemnités et primes, qui entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2023 :

- l'indemnité de garnison des militaires (IGAR) ;
- l'indemnité d'état militaire (IEM) ;
- la prime de compétences spécifiques des militaires (PCSMIL) ;
- la prime de parcours professionnels des militaires (3PM).

À l'exception de l'IEM, l'IGAR, le COMIEM, la PCSMIL et la 3PM seront fiscalisés. Les conséquences sur la situation fiscale



LES MESSAGES-CLÉS

La NPRM est au cœur de la militarité, et pleinement en cohérence avec les autres réformes visant à améliorer la condition du personnel militaire et de sa famille.

L'harmonisation des conditions d'indemnisation permettra de remédier à des différences de traitement constatées dans le système précédent. Cette réforme s'inscrit dans une logique d'équité et d'équilibre entre les différentes situations rencontrées au sein du ministère des Armées.

La NPRM répond à l'émergence de nouvelles compétences et à la fidélisation de celles identifiées comme stratégiques afin de maintenir la supériorité opérationnelle des armées françaises.

Elle répond aussi à l'évolution du marché du travail en fournissant de nouveaux leviers aux gestionnaires et employeurs.

La NPRM prend en compte l'évolution des enjeux sociétaux en ouvrant de nouveaux droits à des militaires qui en étaient auparavant exclus (caractère d'universalité).

La NPRM met en œuvre la simplification *via* la fusion et l'harmonisation de dispositifs indemnitaires obsolètes et disparates.

Cette simplification permettra une plus grande lisibilité et une meilleure compréhension par le militaire de ses droits à rémunération et de son bulletin mensuel de solde.

Cette réforme se veut enfin évolutive.

individuelle seront progressives pour une prise en compte totale à partir du mois de septembre 2025 (mise à jour du taux de prélèvements à la source sur la base des revenus 2024).

Cette NPRM, dont les enjeux et finalités ont été rappelés précédemment, se veut aussi évolutive et adaptable, comme le montre la mise en place d'outils tels que l'indemnité compensatrice transitoire (ICT) ou encore la phase de nouvel examen d'ensemble, après évaluation de son application conjointement dans un délai de trois ans maximum suivant son entrée en vigueur.

Ainsi, l'entrée en vigueur de ces quatre nouvelles primes et indemnités en 2023 viendra concrétiser cette réforme majeure très attendue pour le ministère des Armées.

L'indemnité de garnison (IGAR)



Indemnité emblématique du 3^e volet de la NPRM, l'IGAR vient compenser le fait de ne pouvoir choisir ni son lieu d'affectation, ni la durée de celle-ci.

Constituant un complément de solde essentiel

pour tous les militaires, il s'agit d'une réponse forte à des attentes exprimées de longue date par la communauté militaire en matière de logement.

Elle remplace 3 dispositifs :

- une partie de l'indemnité pour charges militaires (ICM), celle consacrée aux contraintes de logement (taux non logé) ;
- les taux spéciaux de l'ICM communément appelés « *primes de camp* » ;
- la majoration de l'indemnité pour charges militaires (MICM).

L'IGAR est ouverte à tous les militaires non logés gratuitement, quelle que soit leur situation familiale.

Nouveauté

Elle est versée aux propriétaires comme aux locataires, ce qui constitue une avancée pour accéder à la propriété.

Le niveau de prime s'adapte désormais à la tension immobilière de la commune d'affectation. Celle-ci est déterminée par le « référentiel national de zonage », dit ABC, établi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). La prime sera donc plus adaptée à la réalité des contraintes locales.

Le montant de l'IGAR repose sur quatre critères objectifs :

- le lieu d'affectation ;
- le nombre de personnes composant le foyer fiscal ;
- le type de logement occupé : logement attribué par le ministère des Armées ou logement privé ;
- le grade du militaire.

Le calcul de l'indemnité sera dès lors lisible et prévisible.

Autre avancée

Une majoration territoriale de l'IGAR est attribuée aux militaires affectés dans des unités particulièrement isolées. Ce dispositif, qui concerne 70 communes, remplace les « primes de camp », dont la liste n'avait pas été actualisée depuis 1964.

Une « *majoration territoriale région parisienne* » (MTRP) complète le dispositif pour les affectations vers la région Île-de-France afin de prendre en compte les contraintes exceptionnelles de tension immobilière sur ce territoire.

¹ Cf. Soutenir 17 - en page 9

² Cf. Soutenir 21 - Focus (pages 33 à 37)

Par ailleurs, les réservistes ne sont pas éligibles à l'IGAR, dans la mesure où ils ne sont pas soumis aux mêmes contraintes de lieu et de durée d'affectation que les militaires d'active.

Enfin, la mise en place de l'IGAR pour les couples de militaires vient mettre un terme au principe antérieur de l'attributaire unique.

Pour approfondir sur l'IGAR :

<https://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/node/18494>

L'indemnité d'état militaire (IEM)



L'IEM rémunère les devoirs, les sujétions et les frais inhérents au statut militaire, tels que l'esprit de sacrifice, la discipline, la disponibilité, la loyauté ou encore la neutralité.

Cette indemnité universelle est versée à tous les militaires en position d'activité quelles que soient :

- leur situation de famille ;
- la composition de leur foyer fiscal ;
- leurs conditions de logement.

Comme l'IGAR, l'IEM est issue de la transformation de l'ICM pour sa partie « universelle », c'est-à-dire pour ces taux de base et taux particuliers dédiés à la seule indemnisation des frais induits par le statut militaire.

Le montant de l'IEM dépend du grade et de la composition du foyer fiscal.

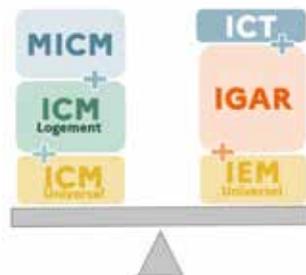
Nouveauté

Les partenaires de PACS sont pris en compte sans délai de carence de 2 ans, ce qui suppose une ouverture aux taux particuliers pour ces derniers dès la signature du PACS.

Par dérogation, le taux particulier n°2³ est aussi attribué aux militaires qui ne sont ni mariés, ni liés par un PACS et dont le foyer fiscal comporte quatre personnes (ex : famille monoparentale avec 3 enfants).

À l'instar de l'IGAR, la mise en place de l'IEM pour les couples de militaires vient mettre un terme au principe antérieur de l'attributaire unique.

Le Complément de l'indemnité d'état militaire (COMIEM) fait aussi son apparition⁴. Ce forfait mensuel remplace l'Indemnité pour temps d'activité et d'obligations professionnelles complémentaires (ITAOPC). Comme pour cette dernière, il dédommagera les jours de Permissions complémentaires (PCP) non pris pour raison de service et sera soumis à l'impôt.



Pour assurer la transition vers l'IEM et l'IGAR, une indemnité compensatrice transitoire (ICT) est mise en place et garantit au militaire un niveau d'indemnités au moins égal à celui perçu avec l'ICM et la MICM. Cette mesure accompagne les militaires pendant 9 ans ou jusqu'à leur première mobilité géographique.

Pour approfondir sur l'IEM :

<https://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/node/18494>

La prime de compétences spécifiques des militaires (PCSMIL)

Cette prime valorise l'acquisition et la mise en œuvre des compétences indispensables à la garantie de la supériorité opérationnelle des armées françaises.

La PCSMIL viendra remplacer 16 dispositifs différents.

Elle comble également des lacunes du système existant en valorisant deux nouvelles compétences stratégiques :

celle de combattant terrestre et celle d'électronicien de sécurité arienne.

Au total, la PCSMIL revalorise 14 compétences clés selon un barème forfaitaire : force de surface ; appontage de nuit ; sécurité aérienne ; navigation aérienne ; parachutiste spécialisé ; parachutiste ; haute montagne ; maintenance des aéronefs ; combattant terrestre ; mise en œuvre du nucléaire ; plongeur militaire ; forces sous-marines ; dépiéage militaire ; électronicien de sécurité aérienne.

Les différentes composantes de la PCSMIL sont cumulables entre elles (sauf « combattant terrestre » et « navigation aérienne ») dans la limite de 2 000 € brut par mois. De même, et ceci constitue une avancée notable, la PCSMIL sera cumulable avec l'ITSAO.

Les conditions requises pour percevoir la PCSMIL seront les suivantes :

- détenir un diplôme, certificat ou qualification attestant un savoir-faire opérationnel ;
- mettre en œuvre sa compétence dans une unité, un organisme ou un emploi éligibles ;
- être apte à mettre en œuvre ses compétences selon les conditions déterminées par les armées.

125 000 militaires pourront ainsi bénéficier de cette prime de compétences, soit 61 000 nouveaux ayants droit.

Pour approfondir sur l'IEM :

<https://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/node/18494>

³ Il existe plusieurs taux particuliers variant en fonction de la composition du foyer familial

⁴ Le COMIEM n'est pas ouvert aux réservistes opérationnels

La prime de parcours professionnels des militaires (3PM)



La 3PM dynamise les parcours professionnels des militaires.

Elle succède aux anciennes primes de qualification des sous-officiers et des officiers.

Elle a vocation à rémunérer la montée en qualification et incite à la progression tout au long de la carrière.

Liée à l'obtention de brevets ou de diplômes sans conditions d'ancienneté de service, la 3PM se compose de quatre balises indemnitaires pour les sous-officiers et de deux niveaux pour les officiers, jalonnant ainsi les parcours professionnels.

La progression indemnitaire des sous-officiers est particulièrement accélérée en début de carrière à des fins de recrutement, d'attractivité puis de fidélisation.

Pour approfondir sur l'IEM :

<https://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/node/18494> ■

TÉMOIGNAGES CROISÉS

L'estimateur Picasso, un outil pour y voir plus clair



Pour accompagner la prise d'effet de la dernière phase de la NPRM le 1^{er} octobre 2023, un estimateur NPRM est disponible sur Intradef pour permettre aux militaires d'anticiper le montant de la solde qu'ils percevront à compter de cette date.

Simple d'utilisation, cet outil concrétise la dernière étape de la NPRM. Une simplicité due au travail notamment effectué en amont par les personnels du centre interarmées du soutien solde et administration du personnel (CISAP).

Un travail de l'ombre mené sur la manœuvre informatique et la mise en place de l'estimateur de solde qui requièrent la rédaction de modes opératoires et la formation des personnels administrants.



« Le SCA joue un rôle central, reconnu par la DRH-MD, ce tout au long de la chaîne solde, mais aussi via la coordination qu'il assure entre tous les acteurs », insiste le CRG1 Yves BLÉJEAN, officier général directeur « droits individuels-études juridiques » (OGDDIEJ) et garant du bon déroulement des opérations liées à la mise en œuvre de la NPRM.

Le service, et plus particulièrement le CISAP et l'établissement national de la solde (ENS), s'est résolument engagé dans cette manœuvre sensible, que cela soit pour le « peuplement des données », la rédaction des modes opératoires, les formations et tous les travaux d'évolution de Source Solde en lien avec la DGA. Les GSBdD, quant à eux, garantiront la prise en compte de ces éléments pour chaque militaire concerné sur la solde d'octobre.

Le CRP Arnaud, chef du bureau « responsable conduite de projet » (BRCP) a œuvré sur la mise en place de l'estimateur, comme maître d'ouvrage.

L'indemnité de mobilité géographique des militaires de la première vague de la NPRM avait été intégrée dans PICASSO début 2021. Si la deuxième vague de la NPRM pouvait se dispenser d'un tel outil, les primes de la 3^e tranche s'y prêtent dans la mesure où elles sont mensuelles et récurrentes. Le travail a débuté dès l'été 2022. « En octobre 2022, on a présenté une première mouture de l'estimateur, l'idée étant de pouvoir œuvrer par la suite sur des évolutions d'ergonomie ou d'interfaces. Nous étions deux personnels du CISAP à travailler sur l'outil et son paramétrage, mais évidemment pas tout seuls dans notre coin.

.../...

.../...

Cela a été rendu possible grâce à une très bonne collaboration avec d'autres acteurs, tels que la DP NPRM (recettage) et la DIRISI, tout particulièrement le CDAD-R⁵ (réalisation des écrans utilisateurs) ou encore le CNMO-SI⁶ de Bordeaux (info-gérance) ».

Une collaboration décisive qui, cependant, n'aurait pas abouti sans l'implication de multiples autres acteurs, comme le précise le CRC2 Jean, chef de la cellule MCO Source Solde puis à l'été 2023 chef de la division des systèmes d'information (DSI) et au cœur de la manœuvre informatique, la mise en place de la 3^e tranche de la NPRM est très sensible. « Pour que cela fonctionne, le dialogue avec les armées est fondamental afin de les accompagner dans les saisies des données. » L'administré est également partie prenante : « Sans vigilance ou réactivité de sa part pour transmettre les pièces justificatives dans les délais, la solde ne peut pas être payée dans les temps avec le bon montant. » Pour une mise en production, un rétroplanning strict s'est imposé, dont témoigne le CRC2 Jean : « les premiers travaux ont débuté à l'été 2022, de manière intense jusqu'à la fin de l'année, avant une phase de recettage achevée fin juin 2023. Il est nécessaire de disposer d'un produit sans erreur. Début juillet, à la fin des étapes de vérification, tous les éléments nécessaires au calcul de la solde bloc 3 seront mis en production. La phase déterminante aura lieu à la mi-septembre, avec l'initiation de la solde d'octobre 2023 : c'est vers le 25 octobre que les personnels militaires verront concrètement tout ce travail de l'ombre ».

Un tel changement doit être suivi à haut niveau, avec une comitologie adaptée. Une réunion de suivi a lieu tous les deux mois sous la houlette du DRH-MD. Le CISAP organise, de son côté, tous les 15 à 30 jours un comité de coordination visant à accompagner les traitants dans la compréhension des saisies.

Qui dit nouvelles indemnités dit nouvelles données à saisir à côté ou en remplacement des anciennes. Des éclaircissements sont nécessaires, appuie la CRP Gabrielle, chef du bureau « spécifications fonctionnelles » : « il faut expliquer aux DRH d'armées, aux CERHs et aux personnels chargés de la saisie comment il faut procéder, quels sont les gestes métier à modifier ou à acquérir et quels en sont les effets sur la solde ». Des modes opératoires, dont la rédaction a débuté en janvier 2023 après la publication de la version la plus aboutie des textes du guichet unique (GU), imposent ainsi des règles pour unifier la saisie des

données. La CRP Gabrielle revient elle aussi sur le travail conjoint mené avec la DRH-MD et les armées, qui doivent décliner ces modes opératoires communs dans leur SIRH respectif. « Nous répondons aussi à leurs demandes de précisions dans des cas de gestion particuliers », précise-t-elle. Ce travail en amont se poursuivra en août, avec une nouvelle phase de contrôles des saisies, opérés avec toujours le même but : que la solde d'octobre soit juste.

Enfin, l'acquisition de compétences étant indispensable, des formations ont été prodiguées, notamment au profit des différents acteurs de la chaîne solde.

L'OGDDIEJ insiste sur la sensibilité de la manœuvre : « On peut être à un jour près ». Il rappelle également le rôle important que tiendront les groupements de soutien, relais de proximité pour le suivi individualisé des personnels mutés au PAM 23. « Confiance dans le succès de la manœuvre et grande vigilance sont nos maîtres mots, et le seront pour les personnels du CISAP engagés sur toute la période estivale pour un seul résultat, une solde juste en octobre », conclut le CRG1 Yves BLÉJEAN.

⁵ CDAD-R : Centre de Développement des Applications de la défense de Rambouillet

⁶ CNMO : Centre national de mise en œuvre des systèmes d'information

Ma solde et moi

Besoin d'une simulation de solde ?

Je consulte PICASSO

<https://picasso.intradef.gouv.fr>

Une interrogation sur la solde ?

Je consulte mon espace Source Solde:

<https://sourcesolde-sso.intradef.gouv.fr/cas/login>

ou mon BMS sur le site internet : ensap.gouv.fr

Le CISAP est à mon écoute

au 0800 00 69 50 (numéro vert)

ou solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr



Le Commissariat des armées à L'HONNEUR à Balard

Rédacteur : Anne-Lise BRETON
Illustrateurs : SCA COM, EMA COM



Pour les 10 ans du corps des commissaires des armées et de l'école des commissaires des armées et sous un soleil de plomb, une journée dédiée s'est tenue sur le site de Balard à Paris, le 31 mai dernier.

Un véritable moment de cohésion et de partage qui fut l'occasion de célébrer ce double anniversaire en mettant en avant les valeurs du service du commissariat des armées. Le général d'armée Thierry BURKHARD, chef d'état-major des armées, a ouvert la séquence par une cérémonie militaire en présence de nombreux commissaires des armées mobilisés pour l'occasion, et notamment d'élèves commissaires de la promotion Solferino, quelques jours seulement après leur gala à l'École militaire.



L'héritage séculaire des commissaires des guerres et le dixième anniversaire de votre corps confortent ce que vous êtes : les chefs militaires d'un service interarmées indispensable à l'atteinte de l'ambition des armées. Cette ambition est également l'expression de votre raison d'être et doit guider votre engagement : défendre la France et protéger les Français.

Général d'armée Thierry BURKHARD,
le 31 mai 2023



Le CEMA, accompagné du major général des armées, le général d'armée aérienne Eric AUTELETT, du CRGHC Philippe JACOB et de nombreuses autorités du Service, s'est ensuite rendu sur la place d'armes Victor afin d'inaugurer le village SCA, destiné à présenter diverses missions du Service et du corps des commissaires durant toute la journée.

Il a tout d'abord été accueilli par le CRG2 Eric NEUMANN, directeur du centre interarmées du soutien équipements Commissariat (CIEC). Une démonstration de nombreux effets d'habillement et de vivres opérationnels lui a été proposée, avec notamment un certain nombre d'innovations sur les effets balistiques et les études sur le recyclage en matière d'habillement.



Au sens militaire du terme, constituer un corps renferme une signification toute particulière, source de puissance et de résilience. Pour les membres du corps, il s'agit de tout entreprendre pour participer à la vigueur de l'ensemble, sans être spectateur mais au contraire, acteur de la dynamique collective. En retour, le corps offre un cadre propice à la consolidation des forces morales et de la cohésion, notamment en faisant vivre les traditions. Depuis dix ans maintenant, le corps des commissaires des armées a bénéficié de cette énergie singulière qui émane du groupe pour composer son génie propre.

Général d'armée Thierry BURKHARD, le 31 mai 2023



Le général d'armée Thierry BURKHARD s'est ensuite déplacé sur le stand ORION, conçu afin de revenir sur cet exercice qui a mobilisé le Service et le corps aux côtés des trois armées, particulièrement sur les phases 2 et 4. Accueilli par l'ASC1 Marion, officier communication du SCA sur ORION, il s'est entretenu avec les commissaires ayant participé à l'exercice. Ces échanges lui ont permis de poser des questions sur leur implication en tant que commissaires d'exercice notamment.



Un stand « recrutement commissaires » était également proposé. Le chef de la division gestion des corps, le CRC1 Pierre-Paul, a ainsi exposé au CEMA les grands enjeux pour le corps des commissaires dans sa dixième d'année d'existence, ainsi que les nombreuses voies d'accès au corps.





Enfin, la CRG2 Sylvie PION, directrice de l'École des commissaires des armées, accompagnée d'une partie de la promotion Solferino, est revenue sur les principales évolutions de cette grande école militaire interarmées. Les jeunes élèves officiers ont pu expliquer au CEMA leurs parcours universitaires et ce qui les a guidés dans le choix d'un des cinq ancrages.





Une exposition de photos avait été installée sur la place d'armes, témoignant de la diversité des métiers exercés par les commissaires des armées, que ce soit au quotidien ou en opération.



Une belle journée au cours de laquelle de très nombreux ressortissants du site de Balard, civils et militaires, sont venus en apprendre davantage sur le service, le corps des commissaires des armées et l'École des commissaires des armées.

Cet événement parisien est appelé à se reproduire sous une forme ou une autre dans les organismes durant toute l'année 2023. ■

Seconde édition du FORUM FOURNISSEURS Regards croisés

Rédacteur : Marion LOTTEGIER

Illustrateur : Frédéric VITAUZ

Pour la deuxième année consécutive, le directeur central du service du commissariat des armées a souhaité réunir les principaux fournisseurs du Service. Le but ? Favoriser les échanges et les bonnes pratiques entre un partenaire public et des entreprises privées sur le périmètre des 11 fonctions Commissariat.

Organisée sous forme de table rondes et d'ateliers à l'École militaire, cette journée visait à favoriser les échanges sur la relation SCA-fournisseurs et les réflexions sur l'avenir de cette relation dans un contexte de crise, notamment géostratégique. Le CRGHC Philippe JACOB a inauguré la séquence avec un focus sur les grandes actualités du Service et les enjeux à venir, compte tenu du contexte géopolitique actuel. « *Le retour de la guerre en Europe nous a fait basculer d'un système où l'on choisit nos conflits et où l'on a une bonne maîtrise de notre engagement à un système où l'on ne choisit ni l'un ni l'autre. Le chef d'état-major des armées souhaite redoter les services de soutien. Pour cela, il convient de dimensionner un soutien plus correct, ce qui nous impose nécessairement de faire des choix, notamment en ce qui concerne la modernisation de certaines fonctions du Service au détriment d'autres* », a ainsi déclaré le directeur central.

À l'instar de la première édition du forum fournisseurs, durant laquelle le DCSCA avait mis l'accent sur l'importance de la relation entre le Service et ses fournisseurs dans un contexte d'économie de guerre (« *Vous êtes de véritables acteurs de l'économie de guerre* », CRGHC Philippe JACOB, 04 juillet 2022), il a de nouveau mis en avant la nécessaire confiance et le travail en équipe entre

le SCA et ses partenaires, avec l'importance de donner de la visibilité aux fournisseurs. Outre la thématique de l'économie de guerre, la dimension sociale et environnementale des achats fut au cœur des échanges entre le SCA et ses fournisseurs.

Table ronde n° 1

Regards croisés sur l'économie de guerre : de l'économie en temps de crise à l'économie en temps de guerre, comment simplifier et sécuriser les chaînes d'approvisionnement et de prestations ?

Atelier n° 1

Quelle visibilité donner aux fournisseurs pour produire davantage, plus rapidement et à moindre coût ?

Animé par le directeur du centre interarmées du soutien équipements Commissariat (CIEC), le CRG2 Eric NEUMANN, le directeur de la plateforme Commissariat (PFC) de Rambouillet, le CRC1 Xavier, le PDG d'AVICO et le directeur général de LÉO MINOR, cet atelier a mis en avant la nécessaire visibilité des besoins et des achats entre le SCA et ses fournisseurs dans un contexte d'économie de guerre. « *L'objectif de l'économie de guerre n'est pas de pouvoir produire davantage en un temps record mais de tenir dans la durée. C'est un changement de*





rythme et d'échelle qu'il va falloir tenir sur le long terme. Pour cela, la visibilité avec nos fournisseurs est essentielle et repose sur des échanges réguliers relatifs aux évolutions pour qu'ils puissent organiser leur capacité de production » a déclaré le CRG2 Éric NEUMANN.

Un point de vue partagé par les fournisseurs : « L'économie de guerre, pour nous, requiert de la visibilité. Nous sommes capables de monter en compétence rapidement si nous en avons. Le partage d'informations est essentiel » (Antoine Auzépy, DG de LÉO MINOR). Un besoin en visibilité sur lequel le SCA travaille déjà, comme l'affirme le CRC1 Xavier, directeur de la PFC de Rambouillet : « Nous essayons d'en donner dès lors que cela est possible. Le but étant de réfléchir ensemble à toutes les contraintes actuelles et de voir comment nous pouvons adapter nos marchés à l'économie de guerre. Un groupe de travail entre le CIEC, la PFC de Rambouillet et les fournisseurs des domaines de l'habillement et des matériels de vie en campagne a été créé dans ce sens ».

Atelier n°2 **Comment les fournisseurs mobilisent-ils leurs ressources pour répondre à la demande dans le contexte actuel ?**

Lors du deuxième atelier, les intervenants ont échangé sur le thème de la mobilisation des ressources, notamment sur les éventuelles problématiques d'approvisionnement des matières premières, au

regard du contexte géopolitique actuel et de tensions sur les marchés. « L'économie de guerre ne signifie pas réduire les exigences sous prétexte qu'il faille produire plus rapidement. Il nous faut anticiper les

contraintes de production pour ne pas altérer la qualité des produits », a ainsi affirmé le directeur du CIEC. Une anticipation qui repose sur le dialogue entre le SCA et ses fournisseurs afin de pouvoir identifier les problèmes liés à la production et y pallier sans que cela n'altère la satisfaction du besoin in fine. Afin de pouvoir répondre au besoin et développer une capacité de résilience, les fournisseurs mettent en avant la capacité d'adaptation de leur personnel et leur fierté de servir les armées, comme l'atteste le directeur général de TDV Industries : « Notre personnel est fier de produire pour les forces armées, il se sent indispensable. Compte tenu des difficultés RH actuelles, nous portons un intérêt particulier à la fidélisation de notre personnel afin de pouvoir répondre à la demande ».





Après une matinée riche en échanges, les participants ont profité de la pause déjeuner pour découvrir un certain nombre d'innovations développées par des entreprises partenaires du SCA, exposées pour l'occasion au sein du Pavillon Joffre. Parmi elles : la batterie recharge électrique développée par MOB Energy, le robot suiveur actuellement en service à l'ELoCA de Châtres développé par la société EFFIDENCE ou encore le grappin volant imaginé par le groupe Innovation participative (Drone Act).

Le SCA étant pleinement engagé dans une démarche environnementale, la conciliation de l'exigence opérationnelle avec le développement durable était au cœur des échanges de l'après-midi.

¹ Plan National pour des Achats Durables

Table ronde n°2 Regards croisés : comment concilier « exigence opérationnelle » et « développement durable » dans le cycle de l'achat ?

Les deux ateliers qui ont structuré cette deuxième table ronde (atelier n°1 : la prise en compte de la dimension sociale et environnementale dans la formulation des offres ; atelier n°2 : *sourcing* et connaissance de son environnement comme clés du succès pour permettre à l'acheteur d'intégrer les objectifs du PNAD¹) ont mis en avant les démarches entreprises par les fournisseurs du SCA pour répondre aux besoins du Service tout en respectant l'environnement. La présence de l'IGA Bertrand JOURLIN (chef de la mission Achat au SGA/DAF) et de M. Jean BOUVEROT (chef du service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'Intérieur) a en outre permis de croiser les regards entre les deux ministères sur ce sujet qui concerne tout le monde.



Si les clauses sociales et environnementales du ministère des Armées imposent au SCA des contraintes aux acheteurs, le Service a su se tourner vers des fournisseurs promouvant le respect de l'environnement et développant des innovations dans le domaine du développement durable, à l'image de MOB-Energy, société spécialisée dans l'énergie durable et avec laquelle le SCA a contractualisé. Les nombreux échanges avec les fournisseurs ont ainsi permis de démontrer que le Service remplit son contrat opérationnel tout en s'inscrivant dans une démarche éco-responsable.

Cette seconde édition du forum fournisseurs s'est clôturée par une intervention du directeur central adjoint du SCA, le CRG1 Olivier MARCOTTE qui, après avoir remercié les participants pour leur présence, a mis l'accent sur l'importance du domaine des achats dans l'économie de guerre avant d'exposer les valeurs

communes partagées par le SCA et ses fournisseurs : l'adaptabilité, la confiance et la proximité.

« Il y a une connexion permanente entre le SCA et ses fournisseurs. Il est essentiel de conserver cette ambiance générale de confiance pour que l'on puisse poursuivre et enrichir nos démarches respectives. Nous sommes au début d'une nouvelle phase de la relation entre le SCA et les entreprises dans le cadre de l'économie de guerre. Nous devons créer et faire perdurer une véritable communauté qui travaille au profit des armées afin que le design fonctionnel soit le plus pertinent et réponde au besoin opérationnel », a ainsi conclu le DCA. ■



UNE EXIGENCE DE COMPÉTENCES

DOMINANTES ET PARCOURS PROFESSIONNELS au cœur de la gestion des commissaires

Après une présentation générale du corps des commissaires des armées dans le Soutenir 24 et un focus sur les cinq ancrages dans le Soutenir 25, penchons-nous dans ce nouveau numéro sur les métiers exercés par ces officiers administrateurs. Le corps des commissaires des armées repose en effet sur un triptyque : le statut d'officier interarmées, l'ancrage et le métier d'administrateur militaire.

DOMINANTE OU MÉTIERS ?

Dans son métier d'administrateur, le commissaire développe des dominantes au sein des divers métiers qu'il est amené à exercer durant sa carrière. Tandis que le métier est figé par la définition inscrite au référentiel des emplois ministériels (REM), la notion de dominante est propre au corps des commissaires des armées. Au nombre de 15, elles sont basées sur 12 familles professionnelles du REM, recouvrant un domaine au sens large de l'administration générale et des soutiens communs (AGSC). Leur raison d'être première est de mettre à disposition de la conduite des opérations de précieuses compétences et expertises.

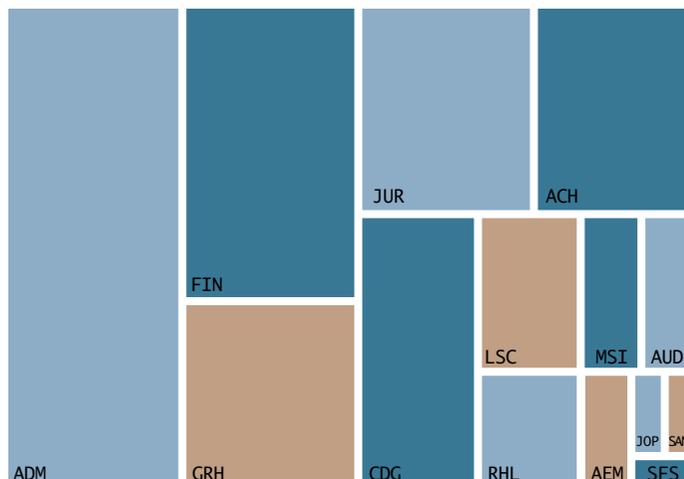
- **ADMINISTRATION (ADM)**

Cette dominante concerne notamment les élèves-commissaires, les CR2 en acculturation, les commissaires d'unités opérationnelles ou les postes transverses.

Les postes de commandement relèvent également de ce domaine.



Le corps des commissaires des armées compte 15 dominantes



© Sébastien Michel



Vos qualités militaires, et singulièrement l'esprit de mission qui anime vos rangs, sont indispensables pour répondre aux exigences d'un monde qui change. Ainsi, au sein des armées, vous contribuez pleinement à l'ambition de « *gagner la guerre avant la guerre* ». Au quotidien, à l'articulation avec les acteurs étatiques et privés, oeuvrant souvent dans la discrétion, vous concevez et conduisez les aspects financiers, juridiques ou administratifs de la manoeuvre globale.

Le général d'armée Thierry BURKHARD,
Chef d'état-major des armées, le 31 mai 2023

- **AUDIT (AUD)**

L'audit regroupe tous les postes relatifs à l'audit, y compris dans les inspections (inspection générale des armées, inspection des armées, inspections d'armées).

- **CONTRÔLE DE GESTION (CDG)**

Il s'agit des postes relatifs à l'aide à la décision, au contrôle de gestion, au pilotage et à la synthèse ainsi que ceux des cabinets.

- **JURIDIQUE (JUR)**

La dominante juridique englobe les postes relatifs au droit de l'environnement, au droit du contentieux et au conseil juridique au commandement.



© Audrey CHAGUET/armée de l'Air et de l'Espace

Le CRC2 Amy

L'audit, un domaine aride ? Pas du tout !



© SCA/COMM

Entre mon master 2 au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) en stratégie des organisations, mes postes successifs à la Direction générale de l'armement dans le domaine de l'aide à la décision (dont le contrôle de gestion) puis au sein de l'Inspection du Commissariat des armées, l'audit est un domaine dans lequel j'évolue naturellement depuis le début de ma carrière.

Quand on évoque l'audit, le réflexe premier est de se dire que c'est un peu aride, mais c'est une vraie erreur. Mon travail dans le cadre d'une mission, c'est d'aider sur une problématique particulière, d'accompagner, de donner des clés pour améliorer des processus organisationnels selon des méthodes de travail certifiées. Je ne travaille pas directement au profit des opérations, mais j'agis au niveau de la prise de décision stratégique, ce qui a nécessairement des effets sur celles-ci. Pour servir dans cette dominante, il faut être rigoureux, aimer écrire et surtout être très curieux. Quand je démarre un audit, je me considère presque comme un détective face à une énigme à résoudre ! Je dois rester neutre et objective lors de la réception des témoignages, afin de me construire une opinion sur la meilleure façon de régler le problème posé.

Dans le cadre de ma toute dernière mission sur l'organisation du 14 juillet, j'ai rencontré de très nombreux interlocuteurs, appréhendé des métiers inconnus de moi et lu de nombreux documents : j'ai trouvé cela passionnant !

Et même si ce travail implique une part de travail solitaire avec la rédaction des rapports, je suis constamment en contact avec les audités ou mes collègues de travail, et cerise sur le gâteau, c'est une mission gratifiante qui aboutit à des résultats très concrets !

- **JURISTE OPÉRATIONNEL (JOP)**

Cette dominante désigne plus précisément tous les postes ayant trait au droit opérationnel - droit de milieu, droit aérien, droit spatial, droit des conflits armés.



© Xavier DE COOMAN/armée de Terre

- **ACTION DE L'ÉTAT EN MER (AEM)**

Cette dominante, propre à l'ancrage marine, concerne les postes relatifs au droit de la mer ou à l'action de l'État en mer.



© Cindy MOTET/FAA/Défense

Le CR1 Anna

au cœur des zones grises



Issue de la promotion 2012, je suis rentrée dans le corps des commissaires des armées pour être LEGAD (Legal advisor) ! Juriste de formation, mon but était de pratiquer le droit au cœur des opérations, et j'ai suivi les formations spécifiques pour ce faire, dans les domaines du ciblage aérien ou encore de la planification et la conduite des opérations. Être LEGAD d'ancrage air est un métier passionnant.

Passionnant mais aussi responsabilisant : la mission première, c'est de protéger la Force sur les risques afférents à l'usage de la force. Il faut être capable de pédagogie face à des publics très variés, du légionnaire au pilote de chasse, leur expliquer les limites de leur mandat de façon très concrète. Les enjeux sont importants, il ne faut pas se rater.

La « LEGADerie », cela implique aussi beaucoup de déplacements et de départs en opération : c'est un travail de terrain, au plus près des forces. Comprendre le niveau tactique est indispensable pour pouvoir occuper ensuite des fonctions de niveaux opératif ou stratégique.

Par ailleurs, c'est tout sauf une matière figée : aujourd'hui, nous assistons à une transformation du contexte des opérations, avec davantage de zones grises et d'hybridité. Le droit est absolument central pour comprendre et exploiter ces mutations ! C'est un métier de terrain et de conseil au commandement, à la fois valorisant et très exigeant.

Le CRC2 Jean-Baptiste

*Coordonner des acteurs nombreux
aux cultures variées*



L'action de l'État en mer, ou AEM, peut se résumer ainsi : dès qu'il se passe quelque chose en mer, c'est pour nous !

L'AEM est une organisation mise en place en France pour coordonner, sous l'autorité d'un préfet maritime ou du Premier ministre, les différentes administrations en mesure d'intervenir en mer pour accomplir un panel de 45 missions non-militaires. Celles-ci vont de la sauvegarde des personnes et des biens à la protection de l'environnement en passant par la sûreté des installations en mer ou la lutte contre les trafics illégaux (migrants, drogue, pêche, etc.). Au quotidien, c'est donc un travail de coordination et d'animation d'un réseau qui compte des acteurs aux cultures variées : Marine nationale bien sûr, mais aussi Gendarmerie, douanes, affaires maritimes, et bien d'autres entités.

Alors pourquoi choisir l'AEM comme dominante ? Le choix s'est naturellement imposé pour moi après mes premières années embarquées pendant lesquelles j'ai participé à des missions de surveillance des pêches dans l'océan Pacifique, de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien et de lutte contre le narcotrafic en Méditerranée. Plus tard, j'ai continué à soutenir ces missions au niveau opératif depuis l'état-major d'ALINDIEN à Abu Dhabi et au niveau stratégique depuis le secrétariat général de la mer. Actuellement affecté à la préfecture maritime de Brest, les sujets que je traite sont extrêmement variés. Je navigue chaque jour d'une politique publique à une autre : développement de l'éolien en mer, protection des aires maritimes protégées, lutte contre le narcotrafic au large de l'Afrique de l'Ouest et de nos approches nationales.... Sans oublier la gestion de crise qui fait aussi le sel de ce métier et dans laquelle l'AEM trouve ses origines. Cette organisation est en effet née dans les années 70 en réponse aux marées noires qui ont frappé les côtes bretonnes et qui ont nécessité un mécanisme de coordination dont l'État ne disposait alors pas. En tant que chef de l'équipe de gestion de crise, je dois garantir que notre organisation est toujours en mesure de réagir sans délai à tout type d'évènement de mer. C'est un métier passionnant qui ne ressemble à aucun autre.

• ACHATS (ACH)

Ici sont rassemblés tous les postes relatifs à la définition des politiques d'achat, à la mise en œuvre de ces politiques - et notamment la passation de marchés - au pilotage et au contrôle de l'exécution des marchés.

Le CR1 Mélanie

Des résultats visibles et concrets



Depuis mon entrée dans le corps des commissaires des armées en 2013, je sers dans la dominante achat. Doublement diplômée (droit et École Nationale de l'Aviation Civile - ENAC), j'ai un profil juridique et technique qui s'épanouit tout particulièrement sur mon poste actuel de pilote d'exécution des contrats à la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé). Les achats nécessitent de la polyvalence - il est nécessaire de manier de multiples compétences - et de la coordination entre les différents services. Ces aspects sont précisément ce que j'apprécie sur mon poste.

Le résultat de notre métier est visible et concret, ce qui en fait un métier opérationnel. En pilotant l'exécution d'un contrat, je me rends compte tous les jours de la portée d'un marché, qui vise à apporter une solution à un besoin opérationnel. Cela suppose d'avoir une grande capacité d'adaptation, car je suis à la fois en contact avec les unités et avec les états-majors, deux sphères très différentes qui bénéficient du soutien opérationnel. Récemment, dans le cadre des 5 ans de la DMAé, j'ai eu l'occasion de présenter au directeur et à d'autres hautes autorités une solution innovante de maintien en condition opérationnelle - MCO : cela m'a rendue très fière de pouvoir représenter mon service.

Ce qui me plaît le plus dans mon métier actuel ? La partie animation contractuelle et coordination, ainsi que l'absence totale de routine car aucun jour ne se ressemble.

- **FINANCES (FIN)**

Cette dominante désigne tous les postes appartenant aux domaines de la programmation et de l'exécution budgétaire, de l'exécution financière et de la comptabilité, et du contrôle interne financier.

Le CRC2 Denis

**Les finances sont au cœur
de la satisfaction des besoins**



Je me suis spécialisé dans les finances, à travers un poste de directeur du Commissariat en Afghanistan, puis en tant que chef du bureau finances du centre interarmées du soutien administration des opérations (CIAO).

J'ai immédiatement trouvé cette spécialité très valorisante : elle permet de développer une véritable expertise, englobant à la fois le droit financier, la gestion publique et la comptabilité. Sans doute, les finances peuvent paraître techniques au premier abord, mais leur objectif est en fait très pragmatique : elles sont toujours au cœur de la satisfaction des besoins.

Par ailleurs, les finances se situent à la charnière des autres métiers du SCA- déclinant des processus achats et budgétaires- et étant associées à la logistique pour ce qui est de la comptabilité patrimoniale. De même, elles se fondent sur une palette d'instruments concrets tels que, outre Chorus, les régies, les trésoreries militaires, les cartes d'achats, les cartes affaires ou les avances consulaires.

Enfin, les finances sont un pilier incontournable du soutien opérationnel des forces, et une mission historique du Commissariat, grâce en particulier aux trésoreries militaires, qui soutiennent tous les théâtres d'opération et les territoires outre-mer et à l'étranger.

Ce sont les financiers qui assurent les « entrées en premier », et les « sorties en dernier ».

Je me souviens à ce propos du passage d'un directeur du Commissariat en opération (DIRCOM) et de son trésorier au CIAO en février 2015, pour restituer les comptes et les reliquats de la trésorerie militaire : dans ce couloir du CIAO, avant de retrouver leurs familles, ils représentaient le dernier détachement constitué de la force PAMIR !

- **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)**

Il s'agit des postes relatifs à la gestion des ressources humaines (politique, gestion), au recrutement et à la formation, à l'encadrement des écoles, aux questions de condition militaire.

- **DROITS FINANCIERS INDIVIDUELS (DFI)**

La dominante DFI héberge les postes relatifs au domaine de la solde.

Le CRP Caroline

**Je suis au service d'une mission concrète :
la solde des militaires**



Lorsqu'il m'a été proposé de travailler sur Source Solde, j'ai tout de suite accepté car c'est à mes yeux un magnifique projet suivi de bout en bout, de la spécification d'un besoin initial jusqu'à sa mise en œuvre. J'ai eu la chance de pouvoir vivre le processus en entier. C'était

une vraie opportunité pour moi de servir dans le domaine de la solde : un vrai challenge qui requiert la maîtrise de nombreuses compétences, comme les ressources humaines, l'informatique (sur ce point, mon master en management des systèmes d'information m'a vraiment aidée !), mais aussi les finances et le juridique.

Ce que j'apprécie aussi beaucoup, c'est ce mélange d'éléments très motivants qui vont du travail constant en équipe et avec de nombreux acteurs (CISAP, DGA, l'industriel, les DRH d'armées, et également la direction générale des Finances publiques ou le ministère du Travail, etc.) à la nécessité de trouver des solutions sans cesse renouvelées et adaptées à chaque cas individuel.

Pour un jeune commissaire, cela peut être très attractif car cette dominante est transverse et allie de nombreuses compétences.

Mon quotidien, c'est une mission très concrète et qui a du sens au service du paiement d'une solde juste pour les militaires, y compris lorsqu'ils sont en opération extérieure ou en mission de courte durée. Cela réclame beaucoup d'adaptabilité et de réactivité, avec une stimulation intellectuelle intense.

- **RESTAURATION, HÉBERGEMENT, LOISIRS (RHL)**

Cette dominante regroupe tous les emplois relatifs à la politique et au pilotage en matière de RHL, ainsi qu'à la direction d'organismes.

Le CRP Clémence

En RHL, on accède tout de suite à des responsabilités importantes



Engagée comme officier sous contrat en 2009, je sers depuis lors dans la dominante RHL - à l'exception des 3 années passées à l'ECA. Cela m'a permis d'allier différentes aspirations : mon master 1 en hôtellerie/restauration, mon

souhait de rejoindre l'institution militaire et mon envie de voir du pays !

Au départ, mon contrat n'était que de 5 ans et correspondait bien à mes aspirations de première expérience professionnelle. En 2023, je suis toujours là et les 10 années passées comme directrice de cercles-mess ont été enthousiasmantes, à commencer par les deux premières en Allemagne. Quand on travaille dans cette dominante, on accède tout de suite à des responsabilités importantes et dans de nombreux domaines : en management avec des équipes de plus de 50 personnes et très diversifiées tant en âges qu'en statuts, mais aussi en comptabilité, en gestion, en pilotage ou encore en marchés publics.

Ce que j'apprécie dans tous mes postes en RHL, c'est qu'ils sont concrets, au cœur de l'action et sur le terrain, je m'y sens utile. En effet, ce sont des fonctions qui se dispensent au profit de tous, terriens, marins ou aviateurs, mais aussi partout à travers le monde, que ce soit en poste permanent en métropole, en outre-mer et à l'étranger ou en missions et en opérations extérieures.

Il est difficile pour moi de mettre en lumière une anecdote particulière tant il y en a eu : entre situations ubuesques et rocambolesques ou changements de dernière minute, une des qualités essentielles à posséder est sans nul doute une grande capacité d'adaptation. Ce métier est souvent fatigant et exigeant, mais il est si épanouissant et passionnant !

- **LOGISTIQUE SUPPLY CHAIN (LSC)**

C'est le regroupement de tous les postes relatifs à la programmation, à la gestion et à la conduite dans les domaines du soutien de l'homme et des matériels communs (habillement, matériel, vivres, transports, maintenance, autres domaines logistiques, etc.).



© Marion Lottegier, SCA COM

- **MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION (MSI)**

Tous les postes liés à la politique, à la conception et au développement de systèmes d'information, mais aussi à la cybersécurité et la lutte informatique défensive et offensive, sont inclus dans ce périmètre.

Le CRP Teddy

La MSI est la dominante la plus récente



Passionné depuis tout jeune par le monde des technologies de l'information et de la communication (TIC), c'est donc logiquement que j'ai choisi de servir dans la dominante MSI après avoir suivi les études adéquates. Cette dominante est plutôt récente par rapport aux 14 autres, elle couvre

un large spectre allant de la gouvernance du numérique au sein d'une direction des systèmes d'information (SI) à l'apport d'une expertise technique sur un projet SI. Elle est donc atypique et témoigne de l'adaptation de l'administration militaire aux opérations en tout temps (XXI^e siècle) et en tout lieu (cyberespace). Le cyberespace, en tant qu'espace numérique transverse, met en avant l'omniprésence du numérique et la nécessité de le défendre car il est au cœur de l'activité opérationnelle : le commissaire de la dominante MSI maîtrise ainsi les grandes dimensions composant un SI (organisationnelle, technologique, informationnelle et humaine) et est en capacité de relayer et promouvoir les bonnes pratiques et réglementations en vigueur en matière de cybersécurité .../...

.../...

(ce qui en fait un garant de la loi). Administrateur militaire et ingénieur SI, il est en mesure d'intervenir dans le cadre de la lutte informatique défensive, de la protection et de la résilience des SI concourant aux opérations. Et surtout, il doit être curieux, ouvert d'esprit et autonome !

Au printemps, j'ai participé à l'exercice ORION 23, qui m'a permis d'appréhender l'aspect « cyberdéfense militaire » du cyberspace dans sa globalité.

Servir dans la dominante MSI revient à élargir son panel de compétences tout en contribuant à la résilience du soutien. C'est un véritable challenge que l'on ne retrouve pas dans le monde privé et qui offre des défis exceptionnels, ainsi que l'opportunité de collaborer avec des acteurs de différents horizons.

• SANTÉ (SAN)



Propre aux commissaires des armées d'ancrage santé, cette dominante regroupe tous les emplois spécifiques du service de santé des armées (SSA) ne relevant pas d'une autre dominante, tout particulièrement les ingénieurs bio-médicaux (qui ont vocation à rejoindre un corps particulier au sein du SSA).

• SYSTÈMES DE FORCES (SFS)

Il s'agit de postes propres aux commissaires des armées d'ancrage armement dans tous les emplois à la DGA liés au suivi contractuel, financier et technique des programmes d'armement.

DOMINANTES ET PARCOURS PROFESSIONNELS, UN LIEN NATUREL

La gestion individuelle des commissaires des armées repose sur un dialogue direct, personnel et régulier avec le gestionnaire, qui prend en compte les besoins du Service et les aspirations individuelles. Il a pour objectif la construction de parcours professionnels cohérents. Ce dialogue se manifeste particulièrement au cours de la préparation du plan annuel de mobilité (PAM), des bilans professionnels de carrière (BPC) et de l'orientation vers de nouvelles dominantes d'emploi.

Les commissaires sont des acteurs essentiels de leur carrière : ils expriment régulièrement leurs *desiderata* professionnels et géographiques grâce à la FIDELIO (fiche de liaison et d'orientation), ils préparent des concours (enseignement militaire supérieur

du deuxième degré - EMS 2), ils se portent volontaires pour des opérations extérieures et des MCD (missions de courte durée) et peuvent accéder à des formations dans le cadre d'un projet de reconversion.

Le parcours professionnel des commissaires passe obligatoirement par un enracinement dans l'ancrage dans les années suivant la sortie d'école. Au cours de leur carrière, ils ont vocation à exercer leur activité professionnelle en respectant un double équilibre entre les emplois de milieux et en interarmées, ainsi qu'entre les différentes dominantes d'emploi.

Le parcours professionnel des commissaires des armées est attractif dans la mesure où il permet d'occuper des postes diversifiés avec des responsabilités progressives, que ce soit dans les milieux, dans le SCA ou en interarmées, en province/région parisienne/outre-mer ou à l'étranger (chef de service dans les forces armées et formations rattachées et le SCA, chef d'organisme, chef de bureau en administration centrale, etc.).

LA FORMATION AUX MÉTIERS AU SEIN D'UNE DOMINANTE, UN ENJEU CRUCIAL POUR LE CORPS DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

Afin d'accompagner sa transformation, les évolutions de ses métiers et le parcours des commissaires ainsi que les besoins des employeurs, le SCA dispose d'un plan de formation métier, le Plan d'Enrichissement des Ressources humaines par la Formation (PERF). Appelées « formation d'adaptation à l'emploi », les formations « métier » ont pour objectif d'apporter aux commissaires les connaissances nécessaires à l'exercice de leur métier.

Il s'agit à la fois :

- de besoins ponctuels comme l'adaptation immédiate à un emploi particulier, la maîtrise d'un outil spécialisé ou l'atteinte d'un niveau d'expertise spécifique ;
- de besoins plus pérennes comme le développement des compétences des commissaires au cours de leur affectation.

En complément de l'offre de service du SCA, la formation d'adaptation à l'emploi s'appuie également sur des organismes de formation internes ou externes au ministère des Armées, voire sur des cursus diplômants. Cette dernière voie est en cours de redynamisation afin de doter le corps des compétences nécessaires au soutien des forces armées.

LA NOTION DE DOMINANTE DANS L'AVENIR

Pour parvenir à ces objectifs, le gestionnaire SCA a choisi de placer la notion de compétence au cœur de sa politique de formation. La compétence (combinaison de savoirs, savoir-faire et savoir-être) constitue le lien entre les besoins exprimés par les employeurs et la détention de qualification chez les commissaires. Générer des compétences devient ainsi l'objectif des parcours professionnels, dans une logique gagnant-gagnant, de satisfaction des besoins de l'employeur et d'amélioration de l'employabilité des commissaires. L'outillage se fera, à terme, *via* le projet SI COMP, développé initialement par la Marine et dont le SCA est désormais partie prenante. ■

La vision du CRC1 Pierre-Paul, chef de la division gestion des corps



Officiers, administrateurs, ancrés, les commissaires des armées sont au cœur de l'engagement des forces et de la préparation opérationnelle ainsi que de la transformation du ministère. Dans ce cadre, l'acquisition et le développement de compétences dans les 15 dominantes précitées constituent une exigence forte du gestionnaire et des employeurs. Cela s'obtient par :

- une complémentarité du recrutement : entre les commissaires de carrière recrutés par concours externes (sur épreuves ou sur titres) ou par concours internes (parmi les sous-officiers et officiers sous contrat) et les commissaires servant sous contrat (sous contrat, commissionnés, volontaires) ;
- une formation de cursus qui relève du gestionnaire : formations initiales et des CR1 à l'ECA, enseignement militaire supérieur du 2^e degré (EMS2) par concours (École de guerre BEMS) ou sur commission (BTEAMS - brevet technique d'études administratives supérieures), sélection pour un enseignement militaire supérieur du 3^e degré (EMS3) ;
- une formation d'adaptation à l'emploi qui relève des employeurs et que le gestionnaire suscite et appuie ;
- la co-construction de parcours professionnels et de carrière marqués par une succession d'emplois de responsabilités croissantes dans une ou plusieurs dominantes.

S'agissant de l'EMS, l'instruction éponyme vient d'être modifiée (n°13199 du 21 mars 2023) de manière à permettre à un *continuum* de formations métiers diplômantes (de type master 2 professionnel ou master spécialisé) des commissaires des armées, avant et après l'EMS2, et ainsi la génération et la fidélisation de compétences à partir de commissaires déjà recrutés, particulièrement dans les dominantes en tension, compte tenu notamment du dynamisme du marché de l'emploi des cadres.

Les principales mesures sont les suivantes :

- amplification des formations métiers avant l'EMS2 depuis 2022 ;
- redynamisation de l'EMS2 par concours, jalon structurant des parcours professionnels et de carrière des commissaires des armées, par élargissement du créneau de passage dès 2024, action sur les non-détenteurs du PLS 3333 et renforcement de la préparation depuis 2023 ;
- réorientation de l'EMS2 sur commission sur les formations métiers depuis 2023 : par fusion des BTEAMS Jeune et Tardif, élargissement des conditions, augmentation du nombre et changement de paradigme : ouverture dans les dominantes en tension après échange avec les pilotes de domaines et en ayant préalablement pré-identifié les formations diplômantes à suivre.

LA NOTION DE DOMINANTE OFFICIER DE CARRIÈRE VS OSC

Les commissaires de carrière

Recrutés par concours externes sur épreuves, ils sont essentiellement issus des filières juridiques et d'Instituts d'études politiques - IEP. Le recrutement par concours externe sur titre vise à attirer des profils de type écoles d'ingénieurs, de commerce ou d'Instituts d'administration des entreprises - IAE. En formation initiale, ils suivent un cursus polyvalent sur l'ensemble du spectre. Ils sont amenés à servir dans le SCA au plus tôt à partir de la deuxième affectation. Leur parcours professionnel, nécessairement croisé entre employeurs d'ancrage, interarmées et SCA, repose en outre sur l'acquisition progressive de deux dominantes de carrière en complément de la compétence ADN du corps des commissaires des armées, à savoir, la dominante « administration générale ». Celles-ci sont acquises dans le cadre de parcours de carrière professionnels diversifiés et d'une politique de formation adaptée : cela permet ainsi de répondre aux besoins des multiples employeurs tout en garantissant aux commissaires une employabilité et une polyvalence tout au long de leur carrière, selon une double perspective de développement professionnel et d'épanouissement personnel.

Les commissaires servant sous contrat - OSC

Ils sont recrutés pour un poste précis dans un lieu déterminé, sur la base de compétences métiers spécifiques, acquises lors de leurs études supérieures. Spécialistes, ils ont toutefois l'opportunité de diversifier leur panel de compétences et d'employabilité en fonction de leurs aspirations et des besoins du corps. La formation initiale des OSC a été modifiée en 2021 afin de la rendre plus opérationnelle et adaptée à leur premier poste. Elle comprend ainsi 3 blocs : métier, militaire et milieu si besoin.

<p>BLOC MILITAIRE 285 H <i>Formation de l'officier et du combattant</i></p>	<p>BLOC MÉTIER 147 H <i>Formation de l'administrateur militaire et de l'expert métier</i></p>
<p>BLOC MILIEU <i>si nécessaire</i> <i>(stage ciblé à la fois métier et milieu)</i></p>	<p>DIVERS 24 H</p>

Leur parcours professionnel repose sur la consolidation de leur dominante de recrutement afin de leur permettre de conserver et de renforcer leurs compétences initiales. L'acquisition d'une seconde dominante n'est pas exclue et peut intervenir pour ceux qui servent au-delà de 12 ans de service.

Moderniser, simplifier, dématérialiser LE CIMob AU SERVICE DE LA MOBILITÉ des militaires et des civils du ministère des Armées

Rédacteur : CR2 Émilie ROBLOT

Illustrateurs : Défense, CIMob

J'ai un déplacement professionnel dans un mois. Comment se déroule la prise en charge de mes billets de train et de mon hôtel ? Si je rencontre un problème durant mon déplacement, vers qui puis-je me tourner ? Je suis muté cet été. Mon déménagement peut-il être facilité ? Qui s'en charge ? En somme, quels sont les services auxquels j'ai droit en cas de mobilité ? Tant de questions dont les réponses vous sont délivrées par le centre interarmées du soutien à la mobilité (CIMob). Cet article vous éclaire sur ses missions et les outils mis à votre disposition. *Explications.*

UN CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN, EXPERT ET OPÉRATEUR UNIQUE MINISTÉRIEL

Avant de découvrir les services proposés par le CIMob, arrêtons-nous sur son histoire qui a connu de fortes évolutions ces deux dernières années. L'objectif ? Vous permettre de mieux comprendre ses missions.

Le centre interarmées du soutien à la mobilité (CIMob) est l'un des huit centres experts du service du commissariat des armées, en charge du soutien à la mobilité professionnelle.

Placé sous l'autorité de l'officier général directeur des droits individuels et des études juridiques de la direction centrale du SCA, il conduit **trois types de missions** :

Il est l'opérateur ministériel unique de la gestion des déplacements temporaires et des changements de résidence au profit de l'ensemble du personnel militaire et civil du ministère en indemnisation ou en prise en charge directe.



© ArnelLe GOALIC / CIMob

Il assure *via* son plateau opérateur voyages la mise en route, par voie aérienne commerciale, des militaires projetés en opérations (OPEX, OPINT, MCD, RTE, etc.) et de ceux mutés outre-mer et à l'étranger, ainsi que l'ensemble des concessions de passage gratuit au profit des personnels du ministère et de leurs familles.

Il anime la filière des correspondants mobilité affectés dans l'ensemble des établissements du ministère, assure leur formation en lien avec l'École des spécialités du Commissariat des armées, traite le contentieux et les réclamations liés au domaine et fait évoluer les systèmes d'information de la filière.

Créé le 1^{er} janvier 2021, le CIMob est notamment l'héritier du CAMID (centre d'administration ministériel des indemnités de déplacements).

Les raisons de cette transformation ?

Répondre aux objectifs du plan d'accompagnement des familles décidé par la ministre des Armées de l'époque, madame Florence PARLY, visant à moderniser les processus des frais de déplacement, en passant d'une logique d'indemnisation à une logique de prise en charge directe.

Rationaliser la fonction mobilité professionnelle en regroupant sous une même autorité les entités du ministère des Armées auparavant en charge du domaine (bureau transit du groupement de soutien des personnels isolés - GSPI ; service parisien de soutien de l'administration centrale - SPAC ; partie expertise du centre interarmées du soutien solde et déplacements professionnels - CISDP - désormais centre interarmées du soutien solde et administration du personnel - CISAP ; bureau exécution du Marché agence de Voyage de la plateforme affrètement et transport - PFAT).

Le CIMob dispose aujourd'hui d'une portion centrale à Brest et de deux antennes, à Lille et à Rambouillet. Il emploie près de 400 personnes, dont 80% de civils et 20% de militaires.



JE SUIS MUTÉ ET JE DÉMÉNAGE : MON PARCOURS CLIENT



* Si votre espace ATLAS ou votre conseiller changement de résidence n'a pas trouvé de solution à un éventuel problème logistique ou opérationnel, le plateau opérateur déménagement (POD) intervient ! Pour les contacter, RDV sur [Intradef > Portail de la mobilité](#)

DÉMÉNAGER, SE DÉPLACER : UNE COMMUNAUTE D'ACTEURS À VOTRE SERVICE

**Simplifiez votre déménagement avec
les plateformes multi-déménageurs (PFMD)**



Pour un déménagement en France métropolitaine ou vers/en provenance d'un pays européen accessible par voie routière, le Commissariat des armées propose à l'ensemble des militaires du ministère un dispositif en vigueur depuis 2018 : les plateformes multi-déménageurs (PFMD). Choisi par un militaire sur deux en 2022, ce dispositif a été créé pour simplifier les changements de résidence des militaires.

Triple avantage :

1. Accompagnement par des professionnels du déménagement.
2. Pas d'avance de trésorerie
3. Une offre de service digitalisée.

3 478

**C'est le nombre de personnels
ayant eu recours à la PFMD en 2022.**



**Calculez
vos droits
à déménagement
avec SIMU CR**



En quelques clics, le militaire reçoit en moins de 72 heures au moins deux devis comparatifs et sous plafond financier. Il ne doit verser aucune somme d'argent puisqu'une fois validée, la prestation est prise en charge par l'administration.

En bref, c'est simple, efficace, sans stress et sans frais !

« Cela a été une véritable découverte. Je n'avais pas été muté depuis 9 ans et je me suis tourné vers la PFMD au regard des bons retours que j'avais eu de mes subordonnés »

TÉMOIGNAGE DE SOUTENU SUR LA PFMD : LE CAPITAINE CLAUDE, AFFECTÉ DANS L'ARMÉE DE TERRE

Ce que j'ai le plus apprécié : la facilité d'accès, la simplicité du process et l'accompagnement. J'ai été bien guidé, orienté et soutenu, du début jusqu'à la fin de la démarche. On a pratiquement la même personne qui nous suit du début à la fin.

Pour moi, la véritable plus-value a été la qualité du contact et l'établissement du cubage, réalisé par visio, mais aussi la rapidité de réception du devis. Je l'ai reçu dans la journée, chose que je n'avais pas connue auparavant. La validation du CIMob est ensuite arrivée le soir même ou le lendemain. J'ai trouvé la transmission des documents sur Internet d'une grande simplicité, que ce soit sur le site

de la PFMD ou que ce soit sur le formulaire du CIMob, sur Démarches Simplifiées. Je n'avais pas Internet sur mon poste de travail, j'ai donc fait cela chez moi. Cela prend seulement 5 ou 10 minutes. La PFMD m'a tout expliqué et décrit les différentes étapes.

À aucun moment, je ne me suis senti en difficulté : tout était clair et planifié, tout s'est réalisé comme prévu. Au début, c'est toujours un peu anxieux un déménagement, quand on repense aux anciennes expériences, plutôt chronophages : il faut contacter plusieurs déménageurs pour avoir plusieurs devis et gérer tout un tas de papperasse. La PFMD, elle, laisse plus de temps pour se consacrer à autre chose.

Le déménagement s'est très bien passé : l'équipe était professionnelle et efficace, et je n'ai eu aucune ni casse ni dommage. Mon épouse, qui partage mon expérience des déménagements depuis 30 ans, a été bien surprise. J'ai choisi le déménageur sur les conseils de la PFMD qui m'a orienté vers le moins cher. Après le déménagement, la PFMD et le CIMob ont pris contact avec moi pour s'assurer que tout s'était bien passé !

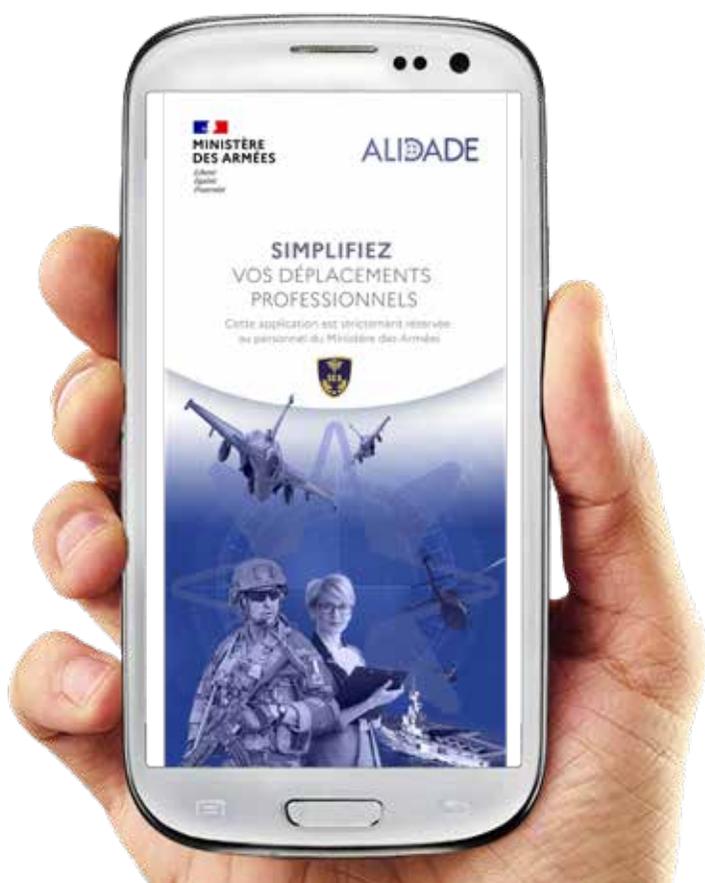
Devenez autonome dans vos déplacements professionnels avec l'application ALIDADE

Conçue par le Commissariat des armées et lancée officiellement en avril 2023, ALIDADE a pour vocation de permettre aux ressortissants du ministère des Armées une plus grande autonomie dans l'achat de billets de train, d'avion et d'hôtellerie, dans le cadre de leurs déplacements professionnels et ce en les dispensant d'avance de frais.

Disponible sur téléphone mobile et sur tablette, ALIDADE prend en charge directement les prestations souhaitées, après validation de l'ordre de mission demandé *via* FD@Ligne. À l'issue de la mission, le CIMob indemnise les éventuelles dépenses complémentaires transmises par le missionné *via* ALIDADE (les pièces justificatives sont scannées puis transmises dans l'outil).

Qui peut utiliser ALIDADE ?

Dans un premier temps, seul le personnel affecté dans une unité du SCA en métropole ou en DOM TOM peut utiliser ALIDADE. À terme, le personnel affecté dans les autres unités du ministère des Armées pourra utiliser l'application.



La prise en charge directe, oui mais avec ALIDADE !

L'APPLICATION TESTÉE ET APPROUVÉE PAR KARINE

Je suis officier de sécurité de niveau 2 (OS 2) pour la zone Nord-Ouest, affectée à la Plateforme Commissariat de Rennes. Ma fonction impose des déplacements réguliers, au moins 2 fois par mois, car j'accompagne et j'assure l'interface entre mon OS 1 (supérieur hiérarchique) et les OS 3 de la zone.

Depuis octobre 2022, je fais appel à l'équipe du CIMob de Brest pour me réserver les trains et hôtels. Je n'utilise que la PCD. D'ailleurs, je recommande à quiconque d'utiliser ALIDADE. Ne rien avoir à déboursier à part le dîner, surtout lorsqu'on se déplace souvent, est une vraie souplesse intellectuelle et financière. En plus, l'application est très ergonomique !



Téléchargez
ALIDADE
sur votre
iPhone



Téléchargez
ALIDADE
sur votre
Android



Le SCAviez-vous ?

La DRH-MD porte chaque année l'arrêté réévaluant les plafonds financiers des changements de résidence, au niveau interministériel. Le CIMob gère les déménagements dans le cadre de la réglementation ministérielle.

De retour de l'outremer et de l'étranger, faites-vous accompagner dans votre recherche de mobilité en Île-de-France avec MUT' ACTIONS

Proposer une offre sur-mesure d'accompagnement pour les militaires affectés en Île-de-France, de retour de l'outre-mer ou de l'étranger : c'est la promesse du service MUT' ACTIONS 2023. Dans le cadre de l'expérimentation limitée à la mobilité en Île-de-France pour 2023, le Commissariat des armées propose un accompagnement dans :

- la recherche de logement locatif dans le secteur privé ;
- la fourniture d'une liste d'établissements scolaires ;
- le transfert d'abonnements liés au changement de logement ;
- l'aide à l'emploi du conjoint par Défense mobilité.

Le rôle du CIMob : assurer la coordination de ce nouveau service, en lien avec l'établissement territorial du logement d'IDF (ETL-IdF) et les acteurs de l'antenne Défense mobilité IdF.



Contactez
le CIMob pour obtenir
des informations sur
MUT' ACTIONS





Consultez
le flyer
MUT' ACTIONS



CONSEILLER SOUTENANTS ET SOUTENUS : UNE PRIORITÉ DU CIMob

Si le CIMob poursuit la simplification des procédures relatives aux déplacements temporaires et aux changements de résidence, il met un point d'honneur à accompagner ses administrés dans la gestion et l'organisation de leurs déplacements professionnels et de leur mutation avec changement de résidence... et ce n'est pas Sylvie qui dira le contraire !

Son rôle ? Administrant FD@ligne pour les personnels de l'état-major de la base de défense (BDD) de Toulouse. Sylvie a dû gérer de nombreux déplacements professionnels effectués



en avion au profit du COM BdD adjoint. Réservation de billets d'avion, changements de dernière minute, etc. Le CIMob a su répondre présent dans des délais contraints : « *Nous étions juste dans les délais et un personnel du CIMob n'a pas hésité à nous donner son téléphone personnel afin que l'on gère les aléas des déplacements en dehors des heures de service. Je remercie le CIMob pour l'aide apportée aux administrants* ».

Si le CIMob joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des soutenus, il peut aussi compter sur ses correspondants administratifs (CA) et ses conseillers changement de résidence (CCR). Leur mission ? Affectés en unité, ils sont chargés de gérer les déplacements temporaires et les changements de résidence des personnels. Ils sont les correspondants privilégiés des professionnels du CIMob et font partie intégrante du réseau mobilité du CIMob.

C'est le cas de Delphine, correspondante administrative au sein de l'hôpital d'instruction des armées Clermont-Tonnerre à Brest : « *Le CA doit parfaitement connaître la réglementation. Le CIMob nous soutient particulièrement dans cet apprentissage en diffusant régulièrement de l'information. Lorsque je traite un dossier complexe qui sort du cadre réglementaire, le CIMob m'appuie dans son traitement afin qu'il passe sans rejet et que l'administré soit indemnisé dans des délais raisonnables* ».

Pour ce faire, le CIMob a créé S2ID, une plateforme qui permet d'aider les CA en cas de questions réglementaires, instructions ou réclamations (erreur de paiement par exemple). L'objectif : régulariser le dossier le plus rapidement possible. Une nouvelle version de S2ID est actuellement en cours d'expérimentation. Pour la rendre la plus fonctionnelle, intuitive et utile possible, certains CA comme Delphine sont amenés à tester cette nouvelle version en cours de développement... Même combat pour FD@ligne puisqu'une seconde version va bientôt voir le jour.

En somme, un cercle vertueux puisqu'en accompagnant les soutenus, les soutenus voient leurs démarches administratives facilitées.

TÉMOIGNAGE DE SOUTENU SUR L'ASSISTANCE DU CIMob : KARINE, LE RETOUR

J'entretiens une bonne relation avec mon correspondant administratif et l'équipe du CIMob qui est avenante et à l'écoute de ses clients.

À titre d'exemple, en décembre 2022, j'étais sur Lyon en mission. C'était durant la période des grèves et de la fête des Lumières. Le jour où je devais repartir sur Rennes, tous les trains ont été annulés et il n'y avait aucune possibilité de réserver une nuit supplémentaire sur Lyon, tous les hôtels étant complets.

J'ai appelé en début d'après-midi l'équipe du CIMob qui a su trouver une solution en urgence et à distance, malgré le peu d'informations transmises.

Résultat : j'ai été rapatriée en avion le soir même.

L'un de mes homologues se trouvait dans la même situation. Il a pu rentrer en bus Flixbus de Lyon jusqu'à Bordeaux grâce à un trajet de nuit.

Un métier en évolution : le « *travel manager* ».

Vous avez déjà dû en entendre parler dans le secteur privé.

Un *travel manager* a pour mission de gérer l'ensemble de l'activité « voyages et déplacements » de son entreprise. Il est l'interlocuteur clé en interne et exerce un rôle de gestionnaire de budget et de services aux utilisateurs dans leur besoin de prestations de voyages (agence de voyage, hôtellerie, billetterie aérienne et ferroviaire, location de véhicules, taxis, etc.).

Le CIMob emploie des agents dans ce métier d'avenir, notamment pour suivre l'exécution du marché agence de voyage piloté par la PFAT, représentant du pouvoir adjudicateur sur ce segment d'achat.

Moderniser son organisation, simplifier et dématérialiser ses outils : le CIMob et ses partenaires sont en perpétuelle évolution pour répondre à un seul objectif : vous soutenir au mieux en mettant à votre disposition des outils innovants, une assistance réactive et du personnel toujours à votre écoute. ■

L'assistance via une plateforme unique d'appel



La feuille de route Ambition SCA contient au sein de son objectif opératif destiné à penser le SCA de demain, sous l'angle de l'innovation, un chantier visant à doter le service d'une plateforme unique d'appel : « *L'objectif à terme, est d'avoir une seule plateforme qui permettra de traiter tous les sujets d'assistance, ce quelle que soit la fonction de soutien* », nous confie le CRC1 Romain (adjoint au sous-directeur performance-synthèse et responsable de ce projet). Il ajoute : « *Dès lors qu'un soutenu aura une question sur son déménagement ou sa solde, ou sur n'importe quelle fonction du Commissariat, il suffira d'un appel et l'opérateur sera en mesure d'y répondre* ».

Les plateformes d'appel téléphonique ont été historiquement créées par le SCA en réaction à des crises métier (solde, habillement, frais de déplacement). Ce projet de plateforme unique d'appel n'est pas récent et a déjà fait l'objet d'une étude il y a quelques années déjà.

Mais il connaît aujourd'hui un renouveau à l'occasion de la crise sanitaire.

Il a vocation à questionner les modes d'appel au soutien et donc l'organisation du soutenant pour répondre aux questions du soutenu. Ce projet ambitieux impose donc de développer des réflexions sur l'avenir de la digitalisation de l'appel au soutien permise par le développement de nouvelles offres numériques et la bascule des téléprocédures sur le portail EURÉKA.

Le CIMob expérimente actuellement une solution téléphonique innovante dans le cadre de ce projet.

Un chantier à suivre de près !

Rencontre avec Claire au laboratoire du Commissariat des armées (LABOCA)



Apporter, grâce à mes analyses, ma pierre à l'édifice du soutien de l'Homme est une immense fierté.

Coup de cœur. C'est ce que Claire a eu en découvrant le LABOCA et ses missions. Affectée depuis 2018 au département de chimie alimentaire, cette technicienne de laboratoire nous livre son quotidien et sa fierté de travailler au service des soutenus. Rencontre.

Titulaire d'un diplôme en sciences de l'environnement, Claire a décidé de revêtir la blouse blanche et d'exercer au sein des laboratoires. Son plan de travail à elle, c'est une paillasse, cette table de manipulation derrière laquelle elle passe des journées entières à jongler entre fioles et produits chimiques. Et c'est bien ce travail de paillasse qu'elle est venue retrouver au LABOCA après plusieurs années passées dans l'Éducation nationale.

— Pourquoi avoir choisi le LABOCA ?

Lorsque j'ai découvert l'existence du LABOCA et ses missions, j'ai eu un véritable coup de cœur. Je me suis dit « c'est ce que je veux faire ». Ce qui m'a plu en particulier ? La diversité des analyses effectuées et la raison pour laquelle elles le sont. Il y a une nécessité vitale derrière toutes ces analyses.

Le LABOCA est organisé en trois départements : les départements de chimie et de microbiologie qui assurent le contrôle des qualités marchandes et sanitaires des denrées entrant dans la composition des rations de combat individuelles réchauffables (RCIR) et qui contribuent à la surveillance de la restauration collective, des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux chaudes sanitaires. Le troisième est le département de physique-chimie industrielle (PCI) qui assure le contrôle des effets d'habillement et la protection du combattant.

Je suis affectée au département de chimie alimentaire, en qualité de technicienne en chimie alimentaire.

— En quoi consiste le métier de technicienne en chimie alimentaire au sein du département de chimie du LABOCA ?

Ma mission principale consiste en l'analyse chimique des denrées alimentaires. Pour ce faire, j'effectue plusieurs études



des composantes des RCIR afin de déterminer la valeur nutritionnelle des aliments. J'analyse ainsi les matières grasses, les glucides, le taux de protéines, etc. D'autres tests sont également réalisés, notamment sur l'aspect et l'odeur des denrées. Après avoir effectué tous ces contrôles, en veillant au respect de nos modes opératoires, je saisis mes résultats dans un logiciel et rédige un dossier d'analyses à destination de mon responsable technique. Ce dernier est alors chargé d'établir des conclusions scientifiques et de transmettre, *in fine*, un rapport au client, en l'occurrence le centre interarmées du soutien équipements Commissariat (CIEC).

— Le LABOCA occupe donc une place centrale dans le processus de conditionnement des rations ?

Absolument. Sans les analyses du LABOCA, les rations ne peuvent être conditionnées par l'ELoCA (établissement logistique du Commissariat des armées) d'Angers. Les retours d'analyse du laboratoire sont nécessaires au conditionnement des rations. Les analyses relatives à l'alimentation humaine et à l'eau regroupent plus de 95% de l'activité du département de chimie alimentaire. C'est notre activité principale. Nous contrôlons à la fois les constituants des rations (analyse des constituants, contrôle des conditionnements, étude de vieillissement de nouveaux composants) et nous surveillons les eaux destinées à la consommation humaine. Nos analyses sont déterminantes.

— Quelles sont les qualités requises pour exercer sur un tel poste ?

En premier lieu : les compétences techniques, cela va de soi. Et les bonnes pratiques de laboratoire, c'est-à-dire la sécurité, l'hygiène, etc. Au-delà de ces compétences, la capacité à travailler en équipe est essentielle. Bien que nous soyons responsables de notre échantillon et de nos analyses du début à la fin, nous



Le travail d'équipe est essentiel. Nous avons besoin les uns des autres.

LE LABOCA EN CHIFFRES



48 collaborateurs (pharmaciens, ingénieurs, techniciens, ouvriers, personnels administratifs)



73 clients



14 000 échantillons reçus chaque année



80 000 analyses réalisées par an



3 000m² de locaux

avons besoin des autres. Les analyses sont systématiquement réalisées en double et les valeurs doivent être répétables. Le travail en équipe est donc essentiel.

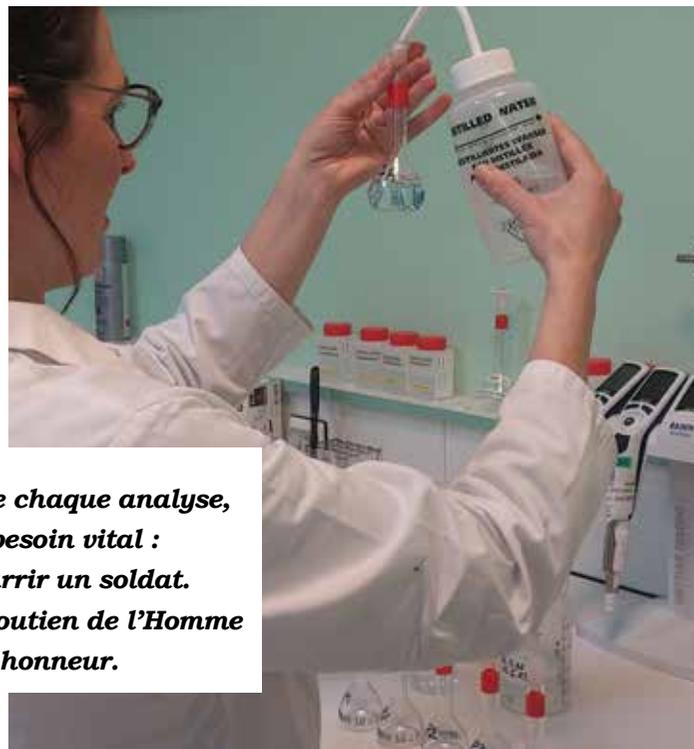


***Derrière chaque analyse,
il y a un besoin vital :
celui de nourrir un soldat.***

***Contribuer au soutien de l'Homme
est un honneur.***

Le LABOCA et rien d'autre ?

Travailler au sein du LABOCA est une immense fierté. Derrière chaque échantillon, chaque analyse, il y a un besoin vital : celui de nourrir un soldat. Contribuer au soutien et apporter sa pierre à l'édifice est un honneur. Avant de découvrir le LABOCA, je ne m'imaginai pas que tant d'analyses étaient réalisées et surtout à quel point elles étaient essentielles. Le LABOCA est un laboratoire vivant, qui évolue en permanence. L'ensemble des départements participe régulièrement à des études ciblées, comme des tests de vieillissement sur des nouveaux produits alimentaires, des tests balistiques sur des matériaux divers, de nouvelles expertises, etc. Nous sommes donc régulièrement amenés à travailler sur de nouveaux sujets et avec de nouvelles technologies. C'est un poste très formateur et challengeant !



DE L'ANALYSE À LA DÉGUSTATION : LES ÉTAPES DE VIE D'UNE RCIR

- Livraison des produits à l'ELoCA
- Échantillonnage
- Réception des échantillons pour analyses au LABOCA
- Broyage des composants
- Prise d'essais pour les différentes analyses chimiques
- Obtention des résultats et saisie dans un logiciel
- Vérification des résultats
- Constitution du dossier pour suivi de la traçabilité
- Transmission des résultats au supérieur technique
- Rédaction des conclusions scientifiques
- Transmission des rapports d'essais au CIEC
- Libération des lots par le CIEC
- Début du conditionnement des RCIR par l'ELoCA d'Angers

LE LABOCA, D'HIER À AUJOURD'HUI

Créé en 1941 sous l'appellation de « laboratoire régional de ravitaillement », le laboratoire du Commissariat des armées d'Angers (LABOCA) est implanté dans l'enceinte de l'établissement logistique du Commissariat des armées (ELoCA) depuis 1995. En 2004, l'installation dans de nouveaux locaux du département de physique-chimie industrielle (PCI) a permis au laboratoire de se développer dans le domaine du contrôle des effets d'habillement et de la protection du combattant.

Rencontre avec le CRC2 Kévin

**Conseiller juridique au Centre
de planification et de conduite
des opérations - CPCO**

« *Le contexte international actuel met en lumière l'importance du conseil juridique opérationnel. Avec les Legal advisor (LEGAD), le SCA répond au besoin exprimé par les armées dans ce domaine hautement stratégique.* »



La conformité au droit est essentielle dans la conduite des opérations. Pour garantir cet impératif juridique qui découle des engagements internationaux de la France, des conseillers juridiques opérationnels, les LEGAD, sont placés auprès des commandants stratégiques, opératifs et tactiques. Presque tous sont commissaires des armées, à l'image du commissaire en chef de 2^e classe (CRC2) Kévin, affecté à la cellule juridique opérationnelle du cabinet du chef d'état-major des armées (CEMA) et détaché comme LEGAD au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO). Sa mission ? Déterminer le cadre juridique applicable aux engagements des forces françaises en opération.

Si son rôle est de conseiller, son positionnement au sein du CPCO le différencie des autres LEGAD. « *Le CPCO est en contact avec le pouvoir politique qui prend la décision d'engagement. Cela se traduit dans nos productions juridiques car certaines sont amenées à se retrouver directement au cabinet du ministre des Armées ou à l'Élysée. Le facteur politique est donc à prendre en compte dans la réflexion que l'on mène ; il ne faut pas se limiter à une approche juridique.* »

Le conseil et le contrôle juridique du CRC2 Kévin se situent donc au niveau stratégique de la planification et de la conduite des opérations. Le CRC2 Kévin a la charge d'évaluer et d'informer le chef du CPCO sur le niveau de risque juridique lié à une prise de décision.

« *Le LEGAD ne décide jamais, il contribue à la réflexion stratégique collective par la production d'une analyse et délivre un conseil. Ma mission au sein du CPCO est donc de conseiller les décideurs militaires sur la partie opérations. Je dois rendre compte de la balance entre l'intérêt pouvant être retiré d'une opération militaire et les risques juridiques qu'elle pourrait induire.* »

Un rôle pas toujours évident : « *La phase la plus ardue est de délivrer le meilleur conseil juridique dans des situations parfois très complexes* », nous confie-t-il.

Afin de délivrer la meilleure expertise juridique et le conseil le plus éclairé possible qui soient, le travail en réseau est essentiel. « *Nous ne sommes pas des spécialistes dans tous les domaines, nous avons besoin de LEGAD spécialisés qui ont une compétence beaucoup plus affinée dans certains domaines, comme par exemple en droit de la mer ou en cyber. Le travail en réseau entre LEGAD est absolument essentiel* », nous explique le CRC2 Kévin.

Son positionnement au sein du CPCO lui confère un rôle de coordinateur de la chaîne des LEGAD en opération. Une coordination métier qui se matérialise notamment par le briefing avant déploiement sur un théâtre d'opération des LEGAD, ainsi qu'une tutelle fonctionnelle, via des visioconférences hebdomadaires.

Le but ?

Leur apporter un éclairage stratégique qu'ils n'ont pas sur le terrain. Outre la coordination avec les LEGAD déployés en opération, le commissaire Kévin entretient une coopération étroite avec ses homologues placés auprès des grands commandements, par exemple au sein de l'état-major de la Marine, du commandement de l'Espace, du commandement de la défense aérienne

et des opérations aériennes, de la direction du renseignement militaire ou encore du commandement cyber.

Si la coordination avec les LEGAD du niveau tactique est essentielle, elle l'est aussi au niveau international. « *Le contexte géopolitique actuel requiert une coordination accrue et renforcée.* »



La phase la plus ardue est de délivrer le meilleur conseil juridique dans des situations parfois très complexes.



On ne peut se passer du travail en réseau international, ce serait affaiblir la France dans son positionnement stratégique au niveau des opérations. La négociation et la formalisation des accords avec les différents acteurs qui composent la scène militaire internationale relèvent du savoir-faire du LEGAD ».

Plus les interactions avec les partenaires étrangers sont nombreuses, plus le nombre d'accords et de négociations l'est aussi. Une situation qui requiert pour le CRC2 Kévin une pleine compréhension et maîtrise de la chaîne de commandement et des processus de décision au sein de l'OTAN.

En parallèle, apparaît la nécessité de se réappropriier la complétude du champ d'application du droit des conflits armés. C'est l'un des enjeux cruciaux de son poste actuel.

« Le contexte présent nous oblige à nous remettre en question. Nous sortons de vingt années de contre-terrorisme, marquées par des conflits armés non-internationaux.

L'enjeu aujourd'hui est de réussir à articuler le triptyque élaboré par le CEMA – compétition, contestation, affrontement – avec un cadre juridique, lui, binaire : droit du temps de paix/droit du temps de guerre. Il s'agit souvent d'articuler une logique de contestation avec un droit du temps de paix qui continue bien évidemment de s'appliquer ».



J'essaye d'approfondir cette coordination par le biais d'échanges réguliers sur des thématiques qui nous concernent tous. Le partage d'informations est essentiel pour faire en sorte que la vision soit commune et que tout le monde travaille dans le même sens.

Si le commissaire Kévin vient de prendre ses fonctions, il a pleinement conscience de l'importance du poste qu'il occupe dans le contexte international actuel : *« Le poids des conseils délivrés par les LEGAD est d'autant plus important lorsqu'il s'agit de problématiques pouvant impliquer les grands compétiteurs que l'on connaît. Je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne : délivrer les analyses les plus précises possible afin d'éviter toute situation non désirée ».*

Et lorsqu'on lui demande de nous décrire une journée type au CPCO, il nous répond en souriant : *« Il n'y a pas de journée-type au CPCO ! Il n'y a pas deux jours qui se ressemblent, c'est ce qui est exaltant. En 24H, nous faisons plusieurs fois le tour de la planète : je peux par exemple débiter ma journée par la rédaction d'ordres pour une frégate qui va être déployée en mer Baltique, puis poursuivre avec la négociation d'un accord de coopération avec un pays partenaire en Asie, enchaîner avec une visioconférence*

avec tous les LEGAD déployés en Afrique et terminer ma journée en rédigeant une fiche pour le chef d'état-major des armées sur le concept de belligérance en Europe, sujet particulièrement d'actualité. » De quoi susciter bien des vocations ! ■

10 loutres sont cachées... Retrouvez-les !



Suivez le Commissariat des armées sur internet
<https://www.defense.gouv.fr/commissariat>

Feuilletez **Le SCA** viez-vous ? en flashant



 TWITTER
@SCArmees

 YOUTUBE
Commissariat des armées

 INSTAGRAM
@Commissariat des armées

 LINKEDIN
Commissariat des armées

La sécurité sociale des militaires et de leur famille au sein des espaces **ATLAS**

Parce que la proximité avec les militaires fait partie de son ADN, la CNMSS s'est associée au dispositif ATLAS, interlocuteur unique du soutenu en matière d'administration générale et de soutien commun. Cet ancrage au cœur des unités permet aux assurés du régime militaire d'être orientés efficacement dans leurs démarches et d'accéder facilement aux informations qu'ils recherchent.

Au plus près des militaires

En partenariat avec la Direction centrale du service du commissariat des armées, la CNMSS s'appuie sur le dispositif ATLAS (Accès en tout Temps tout Lieu Au Soutien) pour être au plus près de ses assurés et satisfaire leurs attentes.

Grâce à cet adossement, les soutenus peuvent trouver, dans les espaces ATLAS, les réponses à leurs questions concernant leur sécurité sociale, ainsi qu'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Avec les agents ATLAS

Pour rendre cela possible, la CNMSS organise régulièrement des webinaires d'information qui réunissent l'ensemble des acteurs des espaces ATLAS situés en métropole, outre-mer ou à l'étranger.

Les agents ATLAS peuvent ainsi orienter et accompagner les assurés du régime militaire dans leurs démarches administratives.

Pour contribuer au maintien en condition opérationnelle

Grâce à son offre de services spécifique qui répond aux besoins des militaires, la CNMSS accompagne ceux-ci au quotidien et participe pleinement au maintien en condition opérationnelle des forces armées françaises.



SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

**PROTÉGER
INTERVENIR
DÉFENDRE**

**VOS VALEURS
NOUS ENGAGENT**

Groupe **AGPM**

Assureur distributeur
des offres sélectionnées
par Tégô

SANTÉ · PREVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE



[agpm.fr](https://www.agpm.fr)



AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z
AGPM Vie - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z - Rue Nicolas Appert, 83086 TOULON CEDEX 9